

Rapport
financier
2022

EN
AC
TI
ON
(S)





01 /	Chiffres clés
02 /	Faits marquants 2022
03 /	Modèle économique
05 /	Rapport de gestion du Directoire

COMPTES ANNUELS 2022

10 /	Bilan
12 /	Compte de résultat
14 /	Tableau de financement
15 /	Notes annexes aux états financiers
15 /	Activité de l'Institut Curie
15 /	Gouvernance
15 /	Modèle économique
15 /	Principes comptables
16 /	Note 1 – Faits marquants de l'année
17 /	Note 2 – Informations relatives au bilan
29 /	Note 3 – Informations relatives au compte de résultat
35 /	Note 4 – Informations relatives au tableau de financement
36 /	Note 5 – Informations par activité
39 /	Note 6 – Autres informations
40 /	Note 7 – Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)
46 /	Note 8 – Compte d'Emploi des Ressources (CER)
54 /	Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
56 /	Remerciements

Chiffres clés



1^{ER} CENTRE EUROPÉEN
de prise en charge
du cancer du sein

1^{ER} CENTRE FRANÇAIS DE LUTTE CONTRE LE CANCER
en nombre de patients
traités

1^{ER} CENTRE DE RECHERCHE FRANÇAIS
sur le cancer

LABELLISÉ COMPREHENSIVE CANCER CENTER
depuis 2018
par l'OECI

219

ÉTUDES CLINIQUES
incluant **2 088** patients



3 786
COLLABORATEURS



67,2 M€
GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

28
START-UP

37,1 M€
Dons, mécénat et autres

30,1 M€
Legs et donations

730
BREVETS

232 000
donateurs

13
UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE
affiliées CNRS et/ou
Inserm et/ou universités

17 128
PATIENTS
en cours de traitement

88
ÉQUIPES DE RECHERCHE
dont **21** équipes juniors

112 434
consultations

48 875
CHIMIOTHÉRAPIES

97 123
SÉANCES DE RADIOTHÉRAPIE

635
PUBLICATIONS
de l'Ensemble
hospitalier dont



426
PUBLICATIONS
scientifiques au Centre
de recherche dont

25 %
avec un IF* > 10

33,6 %
avec un IF* > 10

9 %
avec un IF* > 20

8,5 %
avec un IF* > 20

10 de rang A+ et **149** de rang A

* Impact Factor.

Impact Factor moyen
12,03

Faits marquants 2022



Moisson exceptionnelle d'ERC au Centre de recherche

En 2022, **12 ERC** ont été retenus par le Conseil européen de la recherche, **4 ERC Starting Grant**, **2 ERC Advanced Grant**, **3 ERC Synergy Grant** et **3 ERC Proof of Concept**. Depuis le début du programme, en 2007, 10 % du total des ERC en sciences de la vie en France ont été attribués aux chercheurs de l'Institut Curie.



L'expertise des infirmières reconnues

Les infirmières diplômées d'État de l'Institut Curie peuvent bénéficier depuis le 1^{er} juillet 2022 d'un parcours plus rapide de valorisation des acquis professionnels (VAP). Au dispositif national, qui prévoit une éligibilité de la première VAP à trois ans et une deuxième à 10 ans, l'Institut Curie ajoute deux échelons supplémentaires, un à 18 mois et un à cinq ans.

Double gagnant pour l'Institut Curie

Dans le cadre du premier appel à manifestation d'intérêt UNIBASE, Unicancer et le Health Data Hub ont récompensé deux projets de l'Institut Curie: DASTO, piloté par le Pr Nicolas Girard, et REALIGIST par le Dr Sarah Watson.

Solidarité en faveur de la lutte contre le cancer

Les Français se sont mobilisés en nombre aux côtés de l'Institut Curie dans la lutte contre le cancer. La campagne Une Jonquille Contre le Cancer, dédiée aux cancers des adolescents et jeunes adultes, a permis de collecter plus d'un million d'euros tandis que le défi « 20000 marque-pages pour Curie » organisé dans le cadre d'Octobre rose a été relevé haut la main. Plus de 144000 marque-pages ont été adressés depuis la France entière à l'Institut Curie à l'attention de ses patientes.



Faire rayonner le savoir et l'enseignement

L'Institut Curie a organisé en 2022 plusieurs formations de développement de compétences à destination de ses doctorants pour les accompagner dans la suite de leur carrière et a proposé aux chercheurs, médecins et étudiants des cours internationaux basés sur les programmes médico-scientifiques de l'Institut.

Mnemo Therapeutics et l'Institut Curie: une stratégie de tech transfer qui porte ses fruits

Les travaux du Dr Sebastian Amigorena, en collaboration avec Mnemo Therapeutics, spin-off de l'Institut Curie dont il est co-fondateur, ont fait l'objet de deux publications en 2022. La première identifie de nouvelles cibles tumorales pour l'immunothérapie, la seconde, menée avec le Dr Eliane Piaggio, démontre le rôle clé de l'enzyme Suv39h1 dans la persistance des lymphocytes T, leur activation et leur épuisement. Ces travaux pourraient ouvrir la voie à de nouvelles immunothérapies plus efficaces et durables.



Dr Reini Luco



Dr Albertas Navickas

Deux nouveaux talents à l'Institut Curie

Les Dr Reini Luco et Albertas Navickas ont constitué deux équipes rattachées à l'unité Intégrité du génome, ARN et cancer (CNRS UMR3348 / Université Paris-Saclay) de l'Institut Curie. La première est spécialisée dans la biologie de l'ARN, le second dans la recherche sur les métastases.

L'Ensemble hospitalier certifié avec mention par la HAS

L'Institut Curie a été certifié avec mention « Haute qualité des soins » par la Haute Autorité de santé pour une période de quatre ans avec une note globale de 97,67 %. Cette certification est une étape essentielle de la démarche continue d'amélioration de la qualité et gestion des risques dans laquelle l'Ensemble hospitalier de l'Institut Curie est engagé depuis de nombreuses années.

Cancer du sein – 2 avancées médicales majeures

ASTER 70s, la plus vaste étude jamais réalisée chez les femmes âgées de plus de 70 ans, qui évalue l'efficacité de la chimiothérapie post-opératoire sur la survie globale. PADA-1 qui démontre l'intérêt de la détection précoce dans le sang de mutations ESR1 chez les femmes atteintes d'un cancer du sein métastatique exprimant les récepteurs hormonaux mais pas HER2.

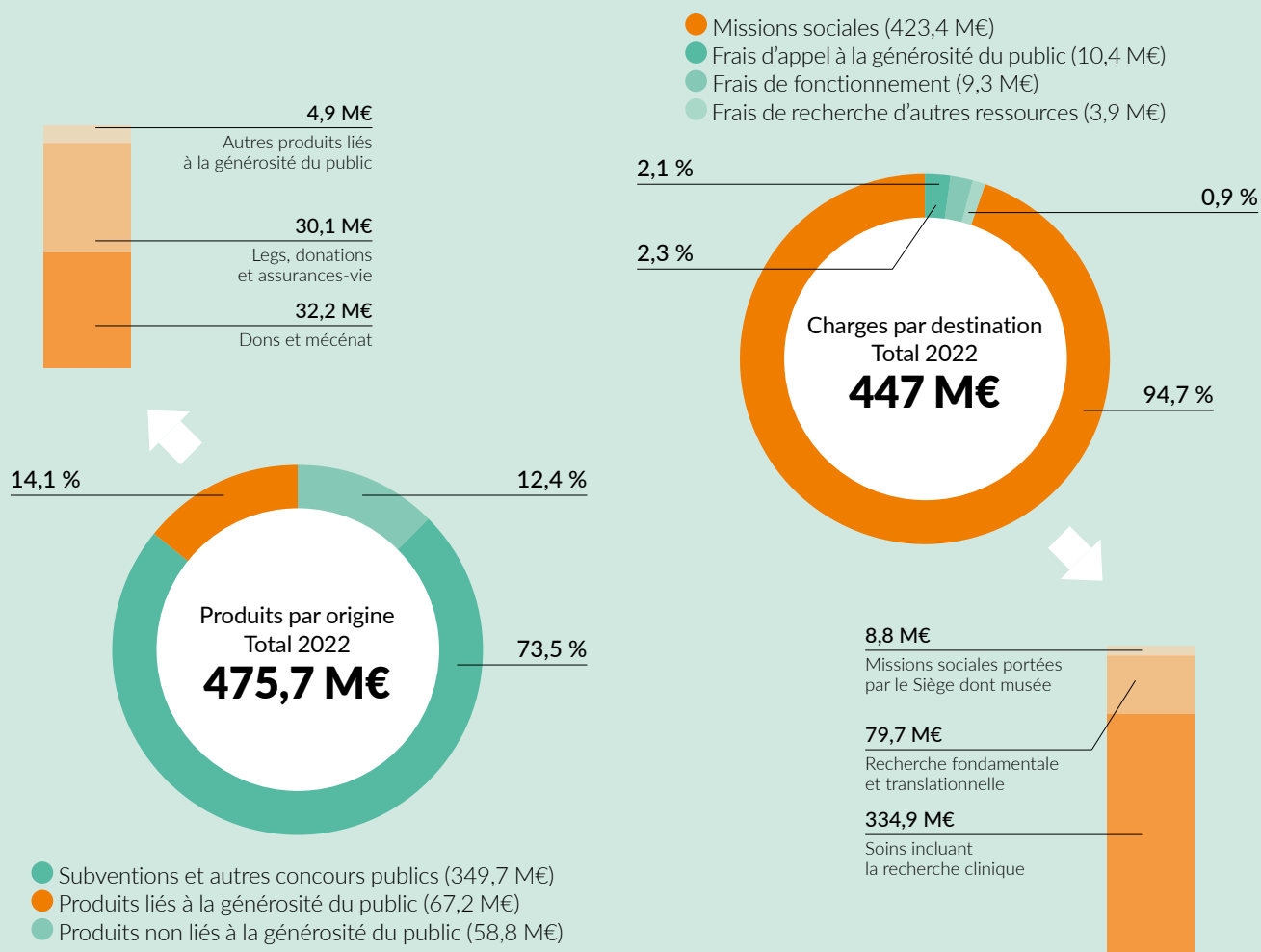




Des ressources publiques et privées qui se conjuguent

Les sources de financement de l'Institut Curie

Les dotations publiques occupent une place importante dans le financement de l'Institut Curie, mais les fonds privés issus de la générosité du public, du mécénat ou des produits de la valorisation de ses découvertes lui assurent son indépendance et sont un moteur de l'innovation en faveur de la lutte contre le cancer.



Les ressources de l'Ensemble hospitalier

- Assurance maladie en tant qu'établissement de santé privé d'intérêt collectif (Espic) via la tarification à l'activité (T2A), la contribution aux missions d'intérêt général et l'aide à la contractualisation (Migac).
- Facturation des soins aux patients non assurés sociaux (notamment les patients hors Union européenne), tickets modérateurs et forfaits journaliers (sans reste à charge pour les patients assurés sociaux).
- Industriels, mécènes, associations caritatives et organismes publics ou parapublics pour la recherche clinique et l'innovation.
- Générosité du public (dons et legs).

Les ressources du Centre de recherche

- Organismes de recherche (CNRS, Inserm, universités): une partie des frais de personnel, de fonctionnement ou d'investissement.
- Subvention annuelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- Financement public ou parapublic en réponse à des appels d'offres: Agence nationale de la recherche (ANR), Institut national du cancer (INCa), Conseil régional d'Île-de-France, European Research Council (ERC) et Commission européenne.
- Financement privé: mécènes, organismes caritatifs (Ligue contre le cancer, Fondation ARC pour la recherche sur le cancer, Fondation pour la Recherche Médicale...).
- Industriels dans le cadre de licences, collaborations ou partenariats.
- Générosité du public (dons et legs).

La gestion patrimoniale

Les actifs incorporels

L'Institut Curie détient un portefeuille de marques et un portefeuille de brevets. Ce dernier protège les inventions résultant des recherches effectuées au sein de la Fondation. Ces actifs ne sont pas immobilisés au bilan. Les droits d'exploitation attachés aux brevets sont accordés à des tiers (industriels, sociétés de biotechnologie) par le biais de concessions de licences d'exploitation.

Les actifs immobiliers

L'Institut Curie est propriétaire sur les trois sites de Paris (75), Orsay (91) et Saint-Cloud (92) des immeubles où sont exercées ses missions sociales. Des locaux complémentaires sont pris à bail pour loger des activités tertiaires. L'Institut Curie ne détient pas d'immeuble de rapport.

Les autres actifs immobilisés

L'Institut Curie est propriétaire, dans la majorité des cas, des biens nécessaires à ses activités, y compris le plus souvent pour les équipements lourds de soins et de recherche. Par exception, cinq équipements de radiothérapie ont été pris en location.

Les actifs financiers

Composés d'un portefeuille de titres de placement, ils visent à pérenniser l'action de l'Institut Curie sur le long terme tout en dégageant annuellement les ressources permettant d'assurer ses missions d'intérêt général.

Leur gestion est régie par un cadre de référence. Dans le respect des principes élémentaires de prudence, une grande diversification des natures de produits et des supports d'investissement est systématiquement recherchée.

Le pilotage du portefeuille de titres est assuré par le Directoire, qui s'est doté d'une Commission financière chargée d'assurer le suivi des placements et de faire des recommandations.

La gestion des actifs à moyen ou long terme est déléguée à des prestataires sélectionnés à l'issue de consultations. La gestion de la trésorerie reste internalisée.

La politique d'investissement socialement responsable initiée récemment se poursuit, de même que la diversification dans l'immobilier réalisée au travers de parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI).

Le bilan annuel de la gestion financière ainsi que les règles de gestion et la stratégie de placement, avec mise en évidence des risques associés, sont soumis annuellement à l'approbation du Conseil de surveillance.

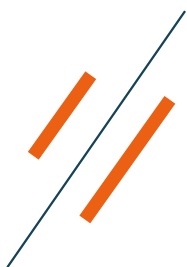
Les ressources du Siège

- Produits financiers liés à la trésorerie de l'Institut Curie. En maintenant un certain seuil de trésorerie, l'Institut Curie peut financer ses fonctions supports et administratives en limitant le recours à la générosité du public.
- Générosité du public et CNRS financent le Musée Curie, mission sociale de la Fondation.
- Produits de la valorisation.
- Recettes liées à des activités de conseil à l'international.

Rapport de gestion du Directoire



Le Directoire a arrêté les comptes annuels 2022 de l'Institut Curie lors de sa séance du 31 mai 2023 et présente ici son rapport annuel portant « sur la situation morale et financière de la Fondation et de chaque entité, ainsi que le rapport portant sur les placements » (article 3.6 des statuts).



De haut en bas : Pr Thierry Philip,
Pr Djillali Annane et
Pre Dominique Deville de Périère.

À l'Institut Curie, **l'année 2022 peut aisément être qualifiée d'année charnière**, d'année de construction, d'année de transition. Après deux années fortement impactées par les contraintes liées à la crise sanitaire, 2022 est ambivalente dans le sens où elle fut :

- d'un certain côté, inquiétée par une crise multifactorielle touchant l'ensemble des Français et donc l'Institut Curie et ses 3 700 collaborateurs et collaboratrices (crise énergétique, environnementale, économique, inflationniste mais également une crise de sens);
- et d'un autre côté, marquée par la volonté de « construire ensemble », de se retrouver, de dialoguer et de se projeter dans un avenir commun.

Pour ce qui est des **faits marquants**, l'année 2022 à l'Institut Curie a ainsi été caractérisée par :

- **la féminisation des instances dirigeantes de l'Institut Curie** avec la nomination, en octobre 2022, de quatre nouvelles personnalités qualifiées au sein du Conseil de surveillance de l'Institut Curie et dans ses comités, de Marie-Laure Nave, directrice du Siège de la Fondation, et de Claire Giraut, présidente de la Commission financière.
- **la conception du nouveau projet « Curie 2030 – Espoirs contre le cancer »** voté à l'unanimité par le Conseil de surveillance lors de sa séance du 16 décembre 2022. Outil stratégique de pilotage pour ses trois entités (le Centre de recherche, l'Ensemble hospitalier et le Siège de la Fondation), le projet a été construit, tout au long de l'année, dans une démarche ouverte, collective et participative. Fruit d'une enquête auprès des collaborateurs mais également des résultats des travaux de plus de 85 réunions de travail, le projet Curie 2030 vise à faire de l'Institut Curie un modèle unique de recherche et de soins

dans la lutte contre le cancer.

- **la définition de quatre projets d'investissement d'avenir prioritaires** dans le cadre du projet « Curie 2030 – Espoirs contre le cancer » : la radiothérapie au sein de l'Ensemble hospitalier, les plateformes technologiques du Centre de recherche, la transformation numérique, les laboratoires de thérapie cellulaire sur le site de Saint-Cloud (92) dans le cadre du Paris-Saclay Cancer Cluster (PSCC).
- **la rédaction du schéma directeur de la transformation numérique**, projet structurant et transverse pour l'ensemble de l'Institut Curie.
- **la création d'une commission Énergie** rattachée au Directoire pour suivre les consommations et établir un plan d'actions d'optimisation.
- **la certification de l'Ensemble hospitalier de l'Institut Curie**, pour quatre années, par la Haute Autorité de santé (HAS) avec la meilleure distinction possible, la mention « Haute qualité des soins ».
- **l'obtention de 12 contrats ERC par les équipes du Centre de recherche de l'Institut Curie** en 2022 établissant un nouveau record.
- **l'annonce du Biocluster Paris-Saclay Cancer Cluster (PSCC)**, en février 2022, qui permettra, en lien avec l'institut Gustave Roussy, l'AP-HP, l'Inserm et l'Université Paris-Saclay, de développer une plateforme de Thérapie Cellulaire du PSCC sur le site de Saint-Cloud.
- **la construction et le dépôt du projet d'Institut des cancers des femmes**, en novembre 2022, dans le cadre de l'appel à projets national sur les instituts hospitalo-universitaires (IHU).
- **la prolongation de la labellisation du site de recherche intégrée sur le cancer (SIRIC 3, soit 6 M€ sur cinq ans)** qui sera désormais consacré à la prévention, la détection précoce et la prise en charge de la rechute des cancers.

Rapport de gestion du Directoire



- **une collecte de plus d'un million d'euros** dans le cadre de l'opération 2022 « Une Jonquille Contre le Cancer ».
- **l'attribution de trois prix Curie** à Pauline Vaflard, oncologue médicale pour l'Ensemble hospitalier, à Stéphane Guitton, directeur adjoint des Systèmes d'information pour le Centre de recherche, et à Vincent Favaudon, chercheur au Centre de recherche, à titre honorifique pour sa carrière exceptionnelle qui s'est terminée en fin d'année 2022 et sa découverte de la radiothérapie Flash.

Concernant plus particulièrement les investissements, une révision du Projet immobilier MC²¹ est votée par le Conseil de surveillance lors de sa séance du 22 juin 2022 avec une augmentation de l'enveloppe financière la portant à 212,8 millions d'euros. Cette augmentation est justifiée par des surcoûts budgétaires liés à l'inflation mais également par l'extension des surfaces de recherche sur le site de Saint-Cloud.

Par ailleurs, **deux emprunts sont levés** dans un contexte de taux d'intérêt faibles : l'un à hauteur de 10 millions d'euros pour financer la transformation numérique et l'autre à hauteur de 20 millions d'euros pour finaliser l'enveloppe d'investissements MC²¹.

S'agissant des grands projets MC²¹, **les travaux sur le site de Saint-Cloud se poursuivent** tout au long de l'année 2022 pour une ouverture décalée à la fin du 1^{er} trimestre 2023 tout comme les échanges pour la réalisation du **projet d'extension de l'hôpital à Paris sur le site Coursaget**. Quant au projet **Claudius Regaud pour le Centre de recherche**, les réunions de travail avec les services de la Ville de Paris et de l'État rythment également l'année 2022.

Enfin, d'un point de vue économique, l'Institut Curie, malgré un contexte incertain et avec le bénéfice d'éléments conjoncturels, termine l'année 2022 avec **un excédent de 21,6 millions d'euros**. Pour la 9^e année consécutive de la présidence du Pr Thierry

Philip, l'Institut Curie clôture ses comptes avec un excédent.

Les missions sociales

Fondation reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir des dons et legs, l'Institut Curie est dirigé par un Directoire (composé de trois membres) placé sous contrôle d'un Conseil de surveillance (composé de 18 membres). Cette gouvernance bicéphale garantit une séparation des pouvoirs de gestion, d'une part, et de contrôle, d'autre part.

L'Institut Curie est composé d'un **Centre de recherche de renommée internationale, d'un Ensemble hospitalier de pointe et du Siège de la Fondation** qui, ensemble, œuvrent activement dans la lutte contre le cancer. Fondé en 1909 par Marie Curie, l'Institut rassemble sur ses trois sites (Paris, Saint-Cloud et Orsay) 3 700 collaborateurs et collaboratrices autour de trois grandes missions : soins, recherche et transmission des savoirs, notamment au travers d'activités d'enseignement et de muséologie.

L'Ensemble hospitalier est assimilé à un centre de lutte contre le cancer membre de la fédération Unicancer et sous tutelle du ministère de la Santé. Il a pour vocation de soigner, en utilisant les techniques les plus innovantes du diagnostic à la prise en charge thérapeutique, et de prendre soin, en mettant au premier plan la dimension humaine et sociale de chaque patient.

L'année 2022, pour l'Ensemble hospitalier de l'Institut Curie, a été marquée par sa certification, en juin 2022, par la Haute Autorité de santé (HAS), pour quatre années, avec la meilleure distinction possible, la mention « Haute qualité des soins » et une note globale de 97,67 %.

Pour autant et comme les deux années précédentes, des difficultés de recrutement et de manque de personnel, notamment des soignants, auront impacté inéluctablement le fonctionnement de l'activité. C'est pourquoi la Direction de l'Ensemble hospitalier fait de l'attractivité de ses métiers, mais aussi de la fidélisation de ses personnels, une priorité.



Malgré la forte mobilisation du personnel et les mesures engagées, le nombre de postes vacants constaté en 2022 a contraint l'Ensemble hospitalier à la fermeture de plusieurs lits et de places sur ses sites de Paris et Saint-Cloud, occasionnant une baisse globale de l'activité de - 8 % des volumes par rapport à 2021. La file active de patients sur ses trois sites (Paris, Orsay et Saint-Cloud) ne baisse toutefois que de - 0,6 %. Les inclusions de patients dans les essais cliniques baissent de - 5 % par rapport à 2021 mais restent au niveau de 2019, année de référence d'avant Covid.

Si la chirurgie, la pédiatrie et les soins de supports sont en ligne avec leurs objectifs d'activités et de recettes, il en va différemment de la radiothérapie, dont l'activité baisse (mais les recettes augmentent) et de la médecine, fortement impactée par les difficultés de recrutement. Par rapport aux deux années précédentes, la réouverture des frontières et la reprise des activités à l'international ont permis d'atteindre un niveau de recettes de 5,9 M€, soit + 39,5 % par rapport à 2021 (4,2 M€).

L'Ensemble hospitalier de l'Institut Curie a également bénéficié des aides mises en place par l'Assurance maladie pour couvrir notamment les charges de personnel (heures supplémentaires, intérim et report de congés) et l'inflation.

Les activités de recherche clinique et translationnelle ont, quant à elles, repris un haut niveau avec 9,7 M€ gérés sur fonds dédiés et l'Ensemble hospitalier a pu bénéficier du nouveau modèle de valorisation de la MERRI modulable notamment sur les SIGAPS.

In fine, l'Ensemble hospitalier réalise un résultat à l'équilibre de + 171 k€.

Enfin, en termes organisationnels, l'année 2022 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle directrice des Ressources humaines de l'Ensemble hospitalier, Nathalie Martinet, et par la nomination du docteur Laurence Bozec au poste de directrice déléguée du site de Saint-Cloud en remplacement du Pr Roman Rouzier.

Le Centre de recherche de l'Institut Curie est sous tutelle du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. Il abrite 13 unités mixtes de recherche (CNRS, Inserm, universités) dont 88 équipes et un département de recherche translationnelle. Il est doté de 19 plateformes technologiques formant un environnement exceptionnel pour les scientifiques et collaborateurs, qui viennent de 70 pays différents.

L'année 2022 a été particulièrement riche, pour le Centre de recherche, qui a obtenu de très bons résultats avec :

- 426 publications scientifiques dont 33,6 % parues dans des journaux possédant un facteur d'impact (FI) supérieur à 10 ;
- un facteur d'impact (FI) moyen record de 12,03 ;
- 12 contrats européens ERC obtenus. Depuis leur création, en 2007, le Centre de recherche de l'Institut Curie comptabilise désormais 62 ERC représentant près de 10 % des ERC en France dans le domaine des sciences de la vie ;
- 1^{er} lauréat Institut Curie du programme Impulscience de la Fondation Bettencourt Schueller à hauteur de 2,3 M€ ;
- 1^{er} financement de l'ARC pour une étude cancer et vieillissement à hauteur de 2,5 M€ ;
- 8 projets INCa PRT-K impliquant médecins et chercheurs ;
- 31 brevets déposés ;
- 36 prix scientifiques décernés à ses chercheurs et chercheuses.

En 2022, plusieurs travaux de recherche ont été réalisés directement grâce à la générosité du public. À titre d'exemple, une étude menée par Antoine Coulon et Daniele Fachinetti (deux jeunes chefs d'équipe) a permis, pour la première fois, de manipuler des chromosomes dans des cellules vivantes. Les résultats ont fait l'objet d'une publication dans la prestigieuse revue scientifique *Science*.

Le montant des contrats de recherche obtenus en 2022 atteint 57 M€ avec un taux de réussite à 36 %. En 2022, 123 M€ ont été dépensés dont 85,5 M€ gérés

directement par le Centre de recherche (52 % contrats nationaux et internationaux, 33 % soutien Curie, 11 % dotation ministère et 4 % autres ressources) et 37,5 M€ gérés par les organismes partenaires (principalement CNRS et Inserm).

La subvention attribuée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est restée stable à hauteur de 9,1 M€. La générosité du public a été utilisée en fonctionnement pour 25,2 M€ et en investissement à hauteur de 1 M€.

L'année a également été marquée par la mise en œuvre de programmes institutionnels dans le contexte d'appels à projets hautement compétitifs (recherches hospitalo-universitaires en santé, ou RHU (10 M€ sur cinq ans pour chaque RHU)).

En 2022, en termes de structuration, le programme scientifique du Centre de recherche s'articule autour de cinq objectifs prioritaires : visibilité et communication interne, soutien des jeunes et attractivité, renforcement de l'interdisciplinarité, qualité et sécurité au travail et, enfin, environnement technologique et partenariats. Par ailleurs, quatre axes d'évolution prioritaires ont été définis dont :

- deux à Paris, autour de l'oncologie pédiatrique et de la chimie-biologie ;
- un à Orsay, autour de l'intégrité du génome, de la biologie et de la chimie des radiations ;
- un à Saint-Cloud, autour de la médecine des systèmes et des réseaux.

Le Siège de la Fondation s'articule, en 2022, autour de 12 directions dont l'action et les outils transversaux sont au service de la lutte contre le cancer menée par les chercheurs, médecins et soignants. Il s'agit des directions de la Transformation numérique, des Systèmes d'information, des Datas, de la Gestion financière, des Opérations, de la Communication, des Ressources humaines, des Relations donateurs, de la Valorisation et des Partenariats industriels, des Affaires juridiques, de l'International et du Musée Curie.

Rapport de gestion du Directoire



Le **Musée Curie** est sous la tutelle de l'Institut Curie et du CNRS. Il est à la fois un lieu mémoriel et un musée d'histoire des sciences. Il est un lieu de production et de partage du savoir au service de tous les publics, avec pour objectifs de préserver, valoriser et faire connaître l'histoire de la radioactivité, de la famille Curie et de l'Institut Curie.

En 2022, le musée a célébré ses 10 ans. Il a accueilli 27 211 visiteurs (24 934 visiteurs individuels et 2 277 en groupes). Il a fait 10 nouvelles acquisitions et a comptabilisé 603 participants aux 10 représentations du spectacle de conte « Marie Curie, magicienne du radium » ; 285 participants aux 19 visites guidées « À la découverte du Musée Curie » ; 200 participants aux 11 visites thématiques du musée.

Les ressources propres de la Fondation

La générosité du public

Rappelons tout d'abord l'importance des ressources issues de la générosité du public dans le modèle de financement : elles sont un accélérateur des programmes de recherche et d'innovation médicale, et assurent l'indépendance nécessaire au développement de nouveaux domaines stratégiques de recherche, en complément des ressources sur appels à projets publics et privés.

Les ressources liées à la générosité du public ont atteint **67,2 M€** en 2022 (montant CER).

Les dons et mécénats se sont élevés à **32,2 M€** (31,1 M€ en 2021). 2022 est l'année de déclaration de la guerre en Ukraine qui a mobilisé fortement la générosité des Français et celle de la reprise de l'inflation qui a touché tous les Français. Malgré ce contexte, les donateurs ont été fidèles. Ainsi, en 2022, près de 232 000 donateurs ont soutenu l'Institut Curie dont 56 000 nouveaux donateurs et 28 600 donateurs réguliers.

La stratégie de développement du canal digital poursuit sa croissance avec une augmentation de 10 % des ressources.

De plus en plus de donateurs choisissent de faire leur don en ligne. À noter le succès de la campagne Une Jonquille Contre le Cancer, qui franchit le million d'euros collectés. Enfin, la fin de la campagne MC²¹ a été marquée par le succès du dîner organisé au mois de mai 2022 avec une levée de fonds de 644 k€, prouvant la force de l'Institut Curie, de sa cause à toucher les grands donateurs.

Les legs et donations sont en forte progression avec **30,1 M€** (26,7 M€ en 2021). 188 nouveaux dossiers de legs ont été traités, avec un montant moyen de 177 k€.

Les autres produits liés à la générosité du public ont atteint **4,9 M€**, dont 3,7 M€ de ressources de toutes natures (ventes, contributions financières, parrainages) liées à des opérations de collecte et 1,2 M€ de produits financiers rattachés à la générosité du public depuis 2020 selon une règle de proportionnalité fixée par le Directoire.

Les recettes issues de l'activité de valorisation et des partenariats industriels ont atteint **13,4 M€**, stables par rapport à 2021 (+ 13,3 M€). L'Institut Curie a traité 57 déclarations d'invention, signé 118 contrats de collaboration et deux contrats de licence. Ses start-up confirment leur dynamisme avec la création de 330 emplois au total.

Enfin, le résultat des placements de la Fondation s'est élevé à **+ 9,1 M€** (+ 3,5 M€ en 2021). La composition du portefeuille a évolué vers moins d'actions (prises de résultat), davantage de placements non cotés permettant de capter de meilleurs rendements et plus de trésorerie résultant pour partie de la levée de 30 M€ d'emprunts pour des investissements futurs et permettant de profiter de la hausse des taux. En fin d'année, l'allocation est la suivante :

• Trésorerie	49 %
• Obligations	40 %
• Actions	5 %
• Placements diversifiés	6 %

La provision pour dépréciation des titres de placement constituée dans les comptes 2018 à hauteur de 3,6 M€ a été complétée à **3,8 M€**.

Le résultat et les capitaux propres

Le résultat d'exploitation s'améliore à **+ 13,2 M€** (+ 9 M€ en 2021).

Le résultat financier de l'ensemble de l'Institut Curie ressort à **+ 8,3 M€** (+ 2,5 M€ en 2021), incluant le résultat des placements (cf. *supra*) et après déduction des intérêts d'emprunt (- 0,8 M€).

Le résultat exceptionnel ressort à **+ 0,2 M€** (- 1,6 M€ en 2021), sans opération significative.

Ainsi, au terme de l'année 2022, le résultat net comptable de l'Institut Curie est un excédent de **+ 21,6 M€** (+ 9,9 M€ en 2021), très sensiblement supérieur à la prévision budgétaire qui était déficitaire de - 3,5 M€.

Les fonds propres sont confortés à **393,5 M€** (371,7 M€ en 2021).

Après affectation aux réserves affectées, en application des dispositions testamentaires (4,5 M€) et au report à nouveau (- 1,5 M€), le Directoire propose que le résultat libre d'affectation (18,6 M€) soit porté en réserve générale.

Le Compte de Résultat par Origine et Destination et le Compte d'Emploi des Ressources

Ces 2 tableaux de synthèse (**CROD, pages 40 et 41 / CER, pages 46 et 47**) créés ou remaniés par la réforme comptable en 2020, présentent en comparaison directe les exercices 2022 et 2021.

Le Compte de Résultat par Origine et Destination - CROD - présente pour 2022 :

- les produits par origine :
 - produits liés à la générosité du public : 67,2 M€ (14 %) ;
 - produits non liés à la générosité du public : 58,8 M€ (12 %) ;
 - subventions et autres concours publics : 349,7 M€ (74 %),
- les charges par destination :
 - missions sociales : 423,4 M€ (95 %) ;



- frais de recherche de fonds: 14,3 M€ (3 %) ;
- frais de fonctionnement: 9,3 M€ (2 %).

Le Compte d'Emploi des Ressources – CER – peut être résumé ainsi.

Les **ressources liées à la générosité du public** ont atteint **67,2 M€** (*cf. supra*) et représentent 14 % des ressources totales de l'Institut. Le **montant consacré au financement des missions sociales en fonctionnement** s'est élevé à **29,1 M€**. Après constitution nette de fonds dédiés (- 2,4 M€), imputation des frais d'appel à la générosité du public (- 10,4 M€), et contribution à la couverture de frais de fonctionnement (- 2,2 M€), le résultat ressortant du CER est un **excédent de + 23,1 M€**.

Cet excédent a été utilisé pour financer des investissements (- 14,7 M€, montant net des remboursements) ainsi que des remboursements d'emprunt en capital (- 4 M€). Ainsi, en cumulant fonctionnement et opérations en capital, les apports de la générosité du public aux missions sociales se sont élevés à **15,9 M€** pour les activités de **soins et de recherche clinique**, à **24,6 M€** pour les activités de **recherche fondamentale et translationnelle**, à **7,4 M€** pour le **musée** et les **autres missions sociales** portées par

le **Siège**, dont 4 M€ de remboursement d'emprunts.

En fin d'exercice, le stock de générosité du public non affectée se trouve augmenté à 30,5 M€; il permettra de poursuivre le financement du Projet immobilier MC²¹ jusqu'à ce que les emprunts déjà levés prennent le relais.

Les ratios d'utilisation de la générosité du public évoluent favorablement:

- missions sociales: de 76,5 % en 2021 à 81,2 % ;
- frais d'appel à la générosité du public: de 16,3 % en 2021 à 15,6 % ;
- frais de fonctionnement: de 7,2 % en 2021 à 3,2 %.

Les événements postérieurs à la clôture

Néant.

Conclusion et perspectives

2022 a été une année de construction et de dialogue. Après deux années marquées par la pandémie, c'est dans un contexte particulièrement chahuté (sortie de crise

sanitaire, conflit en Ukraine, inflation galopante, crise énergétique et écologique) que le Directoire a souhaité, en lien avec les trois directeurs d'entité mais également dans une collaboration étroite avec les personnels de l'Institut Curie, lancer la construction de son nouveau projet stratégique Curie 2030.

Tout au long de l'année, les 3 700 collaborateurs ont eu à cœur d'innover dans leurs activités pour mener à bien les missions de l'Institut Curie et en particulier la prise en charge des patients et le développement de la recherche contre le cancer. Le Directoire les en remercie très sincèrement.

Le Directoire remercie également ses mécènes et donateurs, ses bénévoles, ses partenaires publics et privés qui permettent à l'Institut Curie de poursuivre ses activités dans un souci permanent d'excellence au service des femmes et des hommes.

Le projet stratégique Curie 2030, c'est non seulement rappeler les grandes valeurs sur lesquelles la Fondation, centenaire, s'est construite pendant tout le 20^e mais c'est aussi une ambition pour construire l'avenir de l'Institut Curie au 21^e siècle.



ACTIF en euros		Exercice 2022		Exercice 2021	
		Montants bruts	Amortissements ou provisions	Montants nets	Montants nets
ACTIF IMMOBILISÉ	<i>(note 2.1)</i>				
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	24 501 683	22 683 243	1 818 439	1 594 529	
Immobilisations incorporelles en cours	553 427		553 427	557 054	
Avances et acomptes sur immobilisations	25 661		25 661	51 686	
Immobilisations corporelles					
Terrains	18 113 013		18 113 013	18 113 013	
Constructions	249 743 757	154 523 709	95 220 049	101 322 252	
Install. techniques, matériel et outillage industriels	220 483 396	167 524 711	52 958 685	55 723 566	
Autres immobilisations corporelles	133 727 564	117 678 760	16 048 803	16 599 854	
Immobilisations corporelles en cours	59 753 553		59 753 553	41 493 891	
Avances et acomptes	231 980		231 980	3 752 434	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	19 795 031	26 000	19 769 031	22 970 337	
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	379 520	57 140	322 380	328 170	
Autres titres immobilisés					
Prêts	4 692 242		4 692 242	4 344 927	
Autres	491 484		491 484	532 689	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	732 492 311	462 493 564	269 998 747	267 384 402	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et encours	<i>(note 2.2)</i>	10 838 894		10 838 894	
Créances	<i>(note 2.3)</i>				
Créances clients usagers et comptes rattachés		50 535 900		50 535 900	
Créances reçues par legs ou donations		19 710 084		19 710 084	
Autres		84 982 488	1 107 796	83 874 692	
Valeurs mobilières de placement	<i>(note 2.4)</i>	308 879 530	3 788 628	305 090 902	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	<i>(note 2.4)</i>	67 867 111		67 867 111	
Charges constatées d'avance		2 139 581		2 139 581	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		544 953 589	4 896 424	540 057 165	
Frais d'émission des emprunts					
Prime de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		1 277 445 900	467 389 988	810 055 912	

PASSIF en euros		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	<i>(note 2.5)</i>		
Fonds propres			
Dotation			
Fonds propres sans droit de reprise			
– Fonds propres statutaires		80 559 979	81 691 158
– Fonds propres complémentaires		66 483 336	66 483 336
Fonds propres avec droit de reprise			
– Fonds propres statutaires			
– Fonds propres complémentaires			
Réserves			
– Réserves statutaires ou contractuelles			
– Réserves pour projet de l'entité		127 286 179	115 087 045
– Autres		69 025 083	68 891 774
– Fonds de réserves			
– Réserves de trésorerie et d'investissement			
Report à nouveau		8 976 780	10 323 772
Excédent ou déficit de l'exercice		21 637 079	9 854 270
Subventions d'investissement sur biens renouvelables			
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		19 579 404	19 375 155
Provisions réglementées			
TOTAL DES FONDS PROPRES		393 547 840	371 706 510
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	<i>(note 2.6)</i>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		30 061 076	30 815 076
Fonds dédiés		80 636 176	69 830 914
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		110 697 252	100 645 990
PROVISIONS	<i>(note 2.7)</i>		
Provisions pour risques		2 467 268	2 268 270
Provisions pour charges		25 461 208	24 273 910
TOTAL PROVISIONS		27 928 476	26 542 180
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	<i>(note 2.8)</i>	94 696 516	73 294 330
Emprunts et dettes financières diverses		2 219	5 061
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		39 576 488	32 225 230
Dettes des legs ou donations		9 382 175	5 484 416
Dettes fiscales et sociales		47 454 207	41 976 923
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 256 829	4 519 891
Autres dettes		4 979 131	5 616 943
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	<i>(note 2.9)</i>	77 534 779	71 416 357
TOTAL DES DETTES		277 882 344	234 539 152
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		810 055 912	733 433 831

Compte de résultat



En euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
– Ventes de biens		
▫ <i>Dont ventes de dons en nature</i>		
– Ventes de prestations de services et activités annexes	35 277 141	32 370 153
▫ <i>Dont parrainages</i>	834 306	763 194
Produits de tiers financeurs		
– Concours publics et subventions d'exploitation	349 657 056	323 895 643
– Subventions d'exploitation		
– Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
– Ressources liées à la générosité du public		
▫ Dons manuels	31 507 634	30 544 307
▫ Mécénat	702 357	586 090
▫ Legs, donations et assurances-vie	30 094 152	26 733 060
– Contributions financières	15 914 960	15 184 016
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	8 731 396	9 580 326
Utilisations des fonds dédiés	20 555 062	17 363 585
Autres produits	2 134 753	2 368 485
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	494 574 512	458 625 664
Charges d'exploitation		
Achats	126 363 910	107 912 484
Variation de stocks	-2 156 247	-37 166
Autres achats et charges externes	65 139 123	65 373 247
Aides financières	416 479	852 779
Impôts, taxes et versements assimilés	19 372 742	18 330 762
Salaires et traitements	144 009 310	134 654 545
Charges sociales	61 696 763	58 183 909
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	27 149 775	29 310 964
Dotations aux provisions	3 830 344	3 513 620
Reports en fonds dédiés	31 360 324	27 874 037
Autres charges	4 194 859	3 694 564
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	481 377 382	449 663 745
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(note 3.1) 13 197 130	8 961 920
Produits financiers		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 506 484	3 293 614
Autres intérêts et produits assimilés	610 759	493 468
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges de provisions	36 261	
Différences positives de change	104 779	45 371
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 788 212	20 775
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	10 046 495	3 853 227
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	264 398	
Intérêts et charges assimilées	802 279	949 587
Différences négatives de change	54 751	39 479
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	655 441	334 332
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	1 776 869	1 323 398
RÉSULTAT FINANCIER	(note 3.2) 8 269 627	2 529 829
RÉSULTAT COURANT	21 466 757	11 491 748

En euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations en capital	334 341	20 000
Sur opérations de gestion	50 000	
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		519 908
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	384 341	539 908
Charges exceptionnelles		
Sur opérations en capital	118 148	16 483
Sur opérations de gestion	81 847	299 723
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	14 024	1 861 180
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	214 018	2 177 386
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(note 3.3) 170 322	-1 637 478
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL PRODUITS	505 005 348	463 018 799
TOTAL CHARGES	483 368 269	453 164 530
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(note 3.4) 21 637 079	9 854 270
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	69 690	
Prestations en nature	316 817	364 097
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	386 508	364 097
Charges des contributions financières en nature		
Secours en nature	N/A	N/A
Mises à disposition gratuites de biens	69 690	
Prestations en nature	316 817	364 097
Personnel bénévole	Non évalué	Non évalué
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	386 508	364 097

Tableau de financement



En milliers d'euros		Exercice 2022	Exercice 2021
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	(note 4.1)	45 595	34 653
Emplois			
Remboursement des dettes financières		-8 588	-10 218
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles (hors biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés)		-32 197	-30 748
Immobilisations financières (dont effort de construction)		-453	-838
TOTAL EMPLOIS	(note 4.2)	-41 238	-41 804
Ressources			
Nouveaux emprunts		30 000	8 000
Produits des cessions d'éléments d'actif		334	20
Subventions d'investissement externes		4 338	1 990
Virement fonds dédiés à subventions d'investissement		56	529
TOTAL RESSOURCES	(note 4.3)	34 728	10 539
VARIATION FONDS DE ROULEMENT (FR) = CAF - EMPLOIS + RESSOURCES	(note 4.4)	39 085	3 387
Variation besoin fonds de roulement (BFR)	(note 4.5)	13 470	-960
- Dont variation des actifs et passifs d'exploitation		4 186	-8 720
- Dont impact réforme comptable			-2 750
- Dont variation fonds dédiés		9 284	10 510
VARIATION DE TRÉSORERIE = VARIATION FR + VARIATION BFR		52 555	2 427
Trésorerie et placements au 31/12/N		314 858	312 430
Variation de trésorerie		52 555	2 427
Trésorerie et placements au 31/12/N	(note 4.6)	367 413	314 858

Convention : excédent + / besoin -

Notes annexes aux états financiers



Activité de l'Institut Curie

L'Institut Curie est une **fondation** créée en 1909, **reconnue d'utilité publique** en 1921, ayant pour vocation de **lutter contre le cancer**.

Ses missions sociales, confirmées par les statuts approuvés par le ministère de l'Intérieur en date du 28 mars 2018, sont :

- la recherche fondamentale, translationnelle et clinique ;
- les soins délivrés aux patients par le biais d'un Ensemble hospitalier assimilé à un Centre de lutte contre le cancer ;
- la conservation et la transmission du savoir via l'activité d'enseignement et de muséologie.

L'organisation fonctionnelle mise en place pour exercer ces missions est la suivante :

- un Ensemble hospitalier qui regroupe les activités hospitalières, de recherche clinique et d'innovation. Ces activités sont réparties sur 3 sites : Paris 5^e, Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) et Orsay (Essonne) ;
- un Centre de recherche qui regroupe les activités de recherche fondamentale et de recherche translationnelle. Ces activités sont exercées sur les sites de Paris 5^e et d'Orsay ;
- un Siège qui regroupe le musée, les activités de recherche de financements (générosité du public, mécénat, partenariats industriels, gestion patrimoniale, activités internationales) et les fonctions supports. Par ailleurs, le Siège héberge budgétairement les instances de gouvernance de la Fondation (Conseil de surveillance, Directoire et cabinet, Conseil scientifique, comités *ad hoc*). Il est hébergé à Paris 5^e.

Gouvernance

Les statuts en vigueur depuis 2018 ont installé une gouvernance duale avec Conseil de surveillance et Directoire, qui garantit la séparation des pouvoirs de gestion et de contrôle. Ils sont complétés par un règlement intérieur. Le Conseil de surveillance s'appuie sur trois comités consultatifs prévus par les statuts : le Comité d'audit et des finances, le Comité des rémunérations et le Comité d'éthique.

Modèle économique

Le modèle économique de l'Institut Curie est caractérisé par une pluralité de financements, publics et privés, mis au service de ses missions sociales.

L'Ensemble hospitalier est un établissement de santé privé d'intérêt collectif (Espic), financé à ce titre majoritairement par l'Assurance maladie. Il ne facture aucun dépassement d'honoraires à ses patients assurés sociaux, le principe étant que ceux-ci ne supportent aucun reste à charge.

Le Centre de recherche reçoit une subvention annuelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et des financements nationaux et internationaux obtenus sur appels à projets compétitifs.

L'ensemble de la Fondation dispose de revenus tirés de son patrimoine et s'appuie fortement sur les ressources issues de la générosité du public. Ces ressources sont essentielles à la recherche et à l'innovation en jouant un rôle d'amorçage. Elles ont pour vocation non seulement de couvrir les dépenses courantes de l'exercice mais aussi de dégager des excédents, afin de financer des investissements et projets pluriannuels et d'assurer la pérennité de la Fondation sur le long terme. Une fraction des excédents peut ainsi sur décision du Conseil de surveillance abonder la dotation, le solde étant mis en réserve pour financer les projets de moyen ou long terme décidés par le Conseil de surveillance (ou par le Conseil d'administration antérieurement à 2018).

Ce modèle économique conduit à une structure bilancielle solide, attestée par la cotation B1+ (« excellente capacité à honorer ses engagements financiers à 3 ans ») attribuée par la Banque de France selon la nouvelle cotation en vigueur depuis le 8 janvier 2022.

Principes comptables

Les comptes de l'Institut Curie sont arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général et, depuis 2020, au règlement ANC 2018-06 spécifique aux personnes morales de droit privé à but non lucratif. Les comptes 2022 sont ainsi présentés selon les mêmes principes comptables que ceux de 2021.

Les comptes de l'Institut Curie sont établis dans le respect des principes généraux de prudence, continuité d'exploitation, permanence des méthodes d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

Notes annexes aux états financiers



NOTE 1 – FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

La sortie de crise sanitaire n'a pas été un long fleuve tranquille... Les difficultés à recruter et stabiliser les personnels soignants se sont poursuivies et les événements exogènes à l'Institut Curie – crise de l'énergie, contraintes environnementales, reprise de l'inflation et facteurs géopolitiques – se sont répercutés sur les activités. Dans ce contexte incertain et anxiogène, le nouveau projet stratégique Curie 2030 – Espoirs contre le cancer s'est construit avec beaucoup d'enthousiasme dans une démarche très largement participative, visant à faire de l'Institut Curie un modèle global et unique de recherche et de soins dans la lutte contre le cancer, décliné en cinq ambitions : 1) structurer et gouverner la data, 2) faciliter la collaboration scientifique et médicale, 3) augmenter le temps métier (soignants, recherche, fonctions transverses), 4) autonomiser le patient et développer une offre de services grâce à l'informatique et 5) renforcer le pilotage et le suivi des ressources et des activités. La transformation numérique sera ainsi au cœur des missions de l'Institut Curie.

L'Ensemble hospitalier

L'activité hospitalière a été impactée par un turnover de soignants important, impliquant la fermeture de nombreux lits et places dans les départements tout au long de l'année 2022. L'activité T2A⁽¹⁾ se trouve ainsi en diminution de volume de 8,1 % par rapport à 2021 et le montant des recettes (136 M€) a été assuré grâce à la garantie de financement et à une meilleure tarification des séances de radiothérapie sur des machines dédiées. En complément des dotations habituelles, plusieurs financements ont été obtenus de l'ARS⁽²⁾ (couverture de l'inflation et aides de fin d'année) et la forte évolution des charges de médicaments (+ 14,4 M€) a été couverte par des financements correspondants. Ces produits, conjugués à la bonne maîtrise des charges tout au long de l'année, ont permis de dégager un excédent de + 0,2 M€ et une CAF⁽³⁾ de près de 17 M€.

Le Centre de recherche

Le Centre de recherche a remporté de gros succès dans les appels à projets compétitifs auxquels il a candidaté : un montant historique de 56,8 M€ de financements a ainsi été obtenu (41,3 M€ en 2021), portant le stock de contrats en cours à près de 100 M€, assurant une visibilité budgétaire à plus de deux ans. L'activité a mobilisé en 2022 un montant total de 85,5 M€ (charges de personnel 44,1 M€, de fonctionnement 34 M€, dépenses d'investissement 7,4 M€), principalement financé par 44,6 M€ de contrats de recherche, 9,1 M€ de subvention reçue du MESR⁽⁴⁾ et 28,2 M€ de ressources Curie notamment issues de la générosité du public.

L'Institut Curie

Pour l'ensemble de la Fondation, l'ensemble des produits de la collecte (legs, assurances-vie, dons, mécénats et autres recettes) ont atteint 66 M€, en progression de 3,6 M€ sur 2021 (62,4 M€). La valorisation de la recherche (licences, contrats de collaboration et subventions) est stable avec 13,4 M€ de produits. Les placements ont dégagé un résultat positif de 9,3 M€, en forte progression sur 2022 (3,5 M€), conséquence de montants placés supérieurs à ceux de 2021 (levée de 30 M€ d'emprunts par anticipation sur les besoins et hausse de la CAF), de la hausse des taux de rémunération et de plus-values dégagées de façon opportuniste sur les actions en début d'année.

Le résultat 2022 de l'Institut Curie ressort en excédent de 21,6 M€ (excédent de 9,9 M€ en 2021).

Le volet architectural du Projet d'établissement MC²¹ s'est poursuivi avec 16,2 M€ d'investissements réalisés, principalement la poursuite de la construction du nouveau bâtiment hospitalier à Saint-Cloud, dont la livraison intervient au 1^{er} semestre 2023. En cumul, le programme atteint 94,6 M€, soit 45 % du montant total prévu (porté à 212,8 M€). Après la levée de deux nouveaux emprunts (30 M€ au total), le taux d'emprunts sur fonds propres augmente de 19,7 % à 24 %.

Enfin, le bon niveau de la capacité d'autofinancement (CAF = 45,6 M€) permet de couvrir les remboursements d'emprunt (8,6 M€) et les investissements (32,6 M€) tout en laissant un excédent (4,4 M€). Compte tenu des nouveaux emprunts levés (30 M€), des subventions d'investissement obtenues (4,4 M€) et de l'évolution favorable du besoin en fonds de roulement (+ 13,5 M€), la trésorerie augmente de 314,9 M€ à 367,4 M€. Les placements inclus dans ce montant comprennent une réserve sécurisée de 102,3 M€ destinée spécifiquement à financer les investissements MC²¹, ainsi qu'une nouvelle réserve de 10 M€ destinée aux investissements du nouveau Projet d'établissement Curie 2030, notamment ceux de la transformation numérique.

(1) T2A : tarification à l'activité.

(2) ARS : Agence régionale de santé.

(3) CAF = capacité d'autofinancement.

(4) MESR = ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

NOTE 2 – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 / Actif immobilisé

a) Immobilisations incorporelles et corporelles (hors biens reçus par legs ou donations)

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée normale d'utilisation selon le mode linéaire. La première annuité d'amortissement est calculée selon la règle du *prorata temporis*, à compter de la date de mise en service.

Les durées d'amortissement ont été déterminées par composant en référence à leur durée de vie estimative :

- Immobilisations incorporelles 3 ans ou 5 ans
- Constructions :
 - p gros œuvre 40 ans
 - p installations thermiques, électriques, plomberie 20 ans
 - p autres installations et agencements 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage 7 ans
- Autres immobilisations corporelles :
 - p matériel de transport et informatique 5 ans
 - p autres matériels et mobiliers, dont équipements médicaux 7 à 12 ans
 - p agencements 10 ans

VALEURS BRUTES en milliers d'euros	Exercice 2021	Acquisitions de l'année	Sorties	Exercice 2022
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	23 255	635	90	24 501
Immobilisations incorporelles en cours	557	194	30	554
Avances et acomptes sur immobilisations	52		26	26
Total immobilisations incorporelles	23 863	829	146	25 081
Immobilisations corporelles				
Terrains	18 113			18 113
Constructions	247 517	1 083		249 744
Install. techniques, matériel et outillage industriels	212 545	7 467	1 798	220 483
Autres immobilisations corporelles	132 305	2 100	2 352	133 728
Immobilisations en cours	41 494	19 558	237	59 754
Avances et acomptes	3 752	1 130	90	232
Total immobilisations corporelles	655 726	31 338	4 477	682 053
TOTAL DE LA VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	679 589	32 167	4 623	707 134

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS en milliers d'euros	Exercice 2021	Dotation	Sorties	Exercice 2022
Immobilisations incorporelles	21 660	1 113	90	22 683
Immobilisations corporelles				
Constructions	146 195	8 329		154 524
Install. techniques, matériel et outillage industriels	156 821	12 510	1 806	167 525
Autres immobilisations corporelles	115 705	4 298	2 324	117 679
Total immobilisations corporelles	418 721	25 137	4 130	439 727
TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	440 381	26 249	4 220	462 410

Notes annexes aux états financiers



Les acquisitions de l'année s'élèvent à 32,2 M€ en augmentation par rapport à 2021 (30,5 M€).

Les investissements du projet MC²¹ en représentent 16,2 M€, principalement la construction du nouvel hôpital à Saint-Cloud et la rénovation du Centre de recherche à Paris.

Les investissements 2022, qui représentent 7 % des produits d'exploitation, s'analysent ainsi :

- **23,7 M€ pour les activités hospitalières, principalement :**

- p 3,7 M€ équipements médicaux dont deux nouveaux scanners
- p 15,9 M€ d'immobilisations en cours dont 14,9 M€ au titre des investissements du Projet d'établissement (programmes architecturaux de Paris et Saint-Cloud)

- **7,4 M€ pour les activités de recherche :**

- p 3,7 M€ équipements des laboratoires de recherche
- p 3,2 M€ d'immobilisations en cours dont 1 M€ au titre des investissements du Projet d'établissement

- **1 M€ pour les activités communes, principalement :**

- p 0,5 M€ d'immobilisation en cours dont 0,4 M€ pour le projet Data Center à Saint-Cloud.

b) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Il s'agit principalement de biens immobiliers, comptabilisés à la valeur retenue pour l'évaluation de l'actif net successoral, tel que mentionné dans le procès-verbal d'acceptation du legs par le Directoire. Cette valeur est la plus faible des estimations obtenues des experts sollicités (au moins deux évaluations, selon la procédure de mise en vente des biens dès lors que l'Institut Curie est seul bénéficiaire du legs). En cas d'indivision, la valeur retenue est celle convenue entre les coïndivisaires.

La valeur des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés s'élève à 19,8 M€ (PM: 22,9 M€ fin 2021).

c) Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou d'entrée dans le patrimoine de l'Institut Curie. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque cette valeur est inférieure à la valeur de la quote-part détenue.

VALEURS BRUTES en milliers d'euros	Exercice 2021	Investissements	Sorties	Exercice 2022
Participation et créances rattachées	385		6	380
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 345	430	83	4 692
Autres	533	53	94	491
TOTAL DE LA VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 263	483	183	5 563

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS en milliers d'euros	Exercice 2021	Dotations	Sorties	Exercice 2022
Titres de participation et créances rattachées	57			57

Les immobilisations financières (5,6 M€ en valeur brute ; 5,5 M€ en valeur nette) comprennent principalement :

- les participations au capital de sociétés de biotechnologies (0,4 M€) ;
- les prêts consentis au titre des versements pour l'aide à la construction (4,7 M€).

2.2 / Stocks et encours

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires).
Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur des stocks à la clôture de l'exercice est inférieure au coût d'acquisition.

En milliers d'euros	2022			2021
	Valeur brute	Provisions	Net	Net
Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	8 664		8 664	6 638
Autres approvisionnements	2 175		2 175	2 045
TOTAL STOCKS ET ENCOURS	10 839		10 839	8 683

2.3 / Créances et dettes

Elles sont enregistrées pour leur valeur nominale (= valeur de remboursement).
Les créances dont le recouvrement est incertain font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée selon une règle d'ancienneté et en complément au cas par cas si nécessaire.

Les créances reçues par legs ou donations figurent au bilan de l'Institut Curie, en application du nouveau règlement comptable. Elles correspondent aux actifs non immobilisés des legs acceptés par le Directoire, valorisés au jour du décès, tels qu'ils figurent dans l'actif net successoral. Ces créances sont principalement constituées de comptes courants bancaires, placements et assurances-vie, en attente de leur réalisation.

Les dettes sur legs et donations figurent également au bilan. Elles sont constituées des dettes du défunt subsistant au jour de son décès, des dettes attachées aux biens légués, des frais funéraires, des frais encourus pour régler la succession ainsi que des frais, nets des produits, relevant du portage temporaire des biens destinés à être cédés et engagés par le notaire préalablement à l'acceptation de la libéralité par le Directoire.

a) Tableau des créances par échéance

CRÉANCES en milliers d'euros				Total 2022	Total 2021
	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans			
Créances clients usagers et comptes rattachés				50 536	48 191
– Hospitalisés et consultants				8 127	7 813
– Caisse pivot				38 254	37 360
– Autres tiers payants				4 155	3 018
Créances reçues par legs ou donations				19 710	13 349
Autres				84 982	77 828
Provision pour créances douteuses				-1 108	-2 229
TOTAL CRÉANCES D'EXPLOITATION				154 121	137 140

La caisse pivot présente 38,3 M€ de recettes à encaisser. Ce montant correspond au reste à percevoir au titre de l'activité de soins réalisée et des dotations en Migac notifiées par l'Agence régionale de santé.

Notes annexes aux états financiers



Les créances diverses (85 M€) sont essentiellement composées de créances liées aux contrats et subventions de recherche (75,8 M€) et de créances sociales et fiscales (4,6 M€).

Les créances reçues par legs et donations (19,7 M€) sont constituées à la fin de l'exercice 2022 de :

- comptes courants bancaires 4,9 M€
- placements financiers 11,3 M€
- assurances-vie 1 M€
- autres 2,5 M€

b) Tableau des dettes par échéance

DETTES en milliers d'euros	Échéances			Total 2022	Total 2021
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)					
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	9 016	28 268	57 413	94 697	73 294
Emprunts et dettes financières	2			2	5
Dettes fournisseurs	39 576			39 576	32 225
Dettes des legs ou donations	9 382			9 382	5 484
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 257			4 257	4 520
Dettes fiscales et sociales	47 454			47 454	41 977
Autres dettes	4 979			4 979	5 617
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	114 667	28 268	57 413	200 348	163 123

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont détaillés dans la note 2.8.

Les dettes sur legs et donations sont constituées à la fin de l'exercice 2022 de :

- dettes 4,9 M€
- legs particuliers à délivrer 4,5 M€

c) Provision pour créances douteuses

En milliers d'euros	2021	Dotation	Reprise	2022
Créances douteuses	2 229	915	2 035	1 108

2.4 / Placements et trésorerie

a) Ventilation par échéance

PLACEMENTS ET TRÉSORERIE en milliers d'euros	Échéances			Total 2022	Total 2021
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Valeurs mobilières de placement					
Valeurs mobilières de placement	221 033	78 295	9 552	308 880	278 662
Provision pour dépréciation des titres	-1 300	-962	-1 527	-3 789	-3 560
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT (MONTANT NET)	219 733	77 333	8 025	305 091	275 101
Disponibilités					
Comptes bloqués				0	0
Banques, comptes courants	67 839			67 839	43 853
Caisses	28			28	25
TOTAL DISPONIBILITÉS	67 867	0	0	67 867	43 878
TOTAL DES PLACEMENTS ET TRÉSORERIE	287 600	77 333	8 025	372 958	318 980

b) Titres de placement

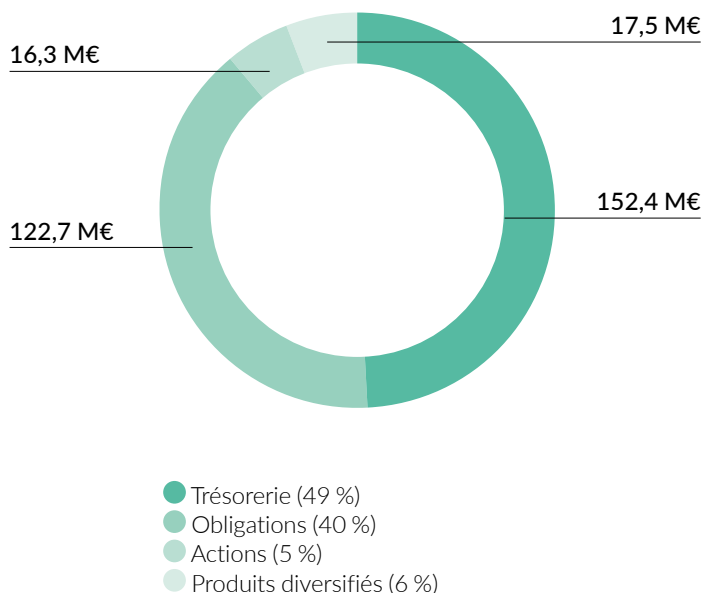
Lors de leur entrée dans le patrimoine, les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Pour les obligations, cette valeur d'acquisition correspond à la valeur en capital, hors intérêts courus.

Lors de la sortie du patrimoine, le résultat de cession et les valeurs restant en portefeuille sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré.

Une provision est constituée pour chaque ligne de titres dont la valeur ainsi déterminée excède la valorisation boursière calculée sur le cours moyen de décembre.

Depuis 2019, les obligations achetées au-dessus du pair font l'objet d'un étalement de la prime d'acquisition sur la durée de vie de l'obligation.

À la date de clôture, les placements représentent 308,9 M€ en valeur brute (278,7 M€ en 2021) et sont répartis ainsi sur les différents supports :



Notes annexes aux états financiers



La composition du portefeuille a évolué en 2022 vers moins d'actions (prise de résultat et réduction du risque), plus de placements diversifiés pour capter de meilleurs rendements et plus de trésorerie résultant notamment de la levée de 30 M€ d'emprunts. La réserve de placements sécurisés destinés à financer les investissements du projet MC²¹ s'élève à 102,3 M€ après abondement de 20 M€ d'emprunt (93,3 M€ en 2021) et une nouvelle réserve de placements affectés a été constituée à hauteur de 10 M€ (correspondant à l'emprunt levé) pour financer les investissements à engager pour la transformation numérique de l'Institut Curie dans le cadre du nouveau projet stratégique Curie 2030.

La provision pour dépréciation des titres de placement constituée dans les comptes 2018 à hauteur de 3,6 M€ a été complétée à 3,8 M€.

Pour mémoire, cette provision se répartit ainsi :

En milliers d'euros	2021	2022	en %
Produits taux	435	2 658	70 %
Actions	2 378	563	15 %
Produits diversifiés	748	567	15 %
TOTAL PROVISIONS DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	3 561	3 789	100 %

c) Disponibilités

Les disponibilités sont constituées des comptes courants bancaires ainsi que des éléments suivants :

- intérêts courus relatifs aux valeurs mobilières de placement : 9,3 M€
- dons et legs de l'exercice crédités en banque sur l'exercice suivant : 2,6 M€.

Un compte courant rémunéré, utilisé comme support de placement de la trésorerie, a été reclassé en titres de placement pour une valeur de 27,5 M€ au 31 décembre 2022.

En milliers d'euros	2022	2021
Comptes bloqués		
Banques, comptes courants	67 839	43 853
- Dont intérêts courus sur valeurs mobilières de placement	9 332	7 671
- Dont dons, mécénat et legs crédités en banque en N+1	2 623	1 594
Caisses	28	25
TOTAL DISPONIBILITÉS	67 867	43 878

2.5 / Fonds propres

Les **fonds propres** comprennent :

- La dotation, elle-même constituée en vertu des statuts de l'Institut Curie :
 - p des droits de propriété ou d'occupation des terrains ;
 - p des constructions réalisées sur ces terrains ;
 - p de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers spécifiquement affectés à la dotation par le légataire ou le donateur ;
 - p de la fraction du résultat annuel affectée à la dotation par décision du Conseil de surveillance ;
 - p de toute affectation par décision du Conseil de surveillance.

La dotation est non consommable.

- Les réserves qui réceptionnent les excédents de l'Institut Curie au-delà de la fraction affectée à la dotation.
- Le résultat de l'exercice (excédent ou déficit).
- Les subventions d'investissement et financements privés obtenus et utilisés pour l'acquisition d'immobilisations. Ces subventions d'investissement et financements privés sont repris en résultat d'exploitation au rythme de l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Affectation du résultat

Le Conseil de surveillance est souverain pour décider de la fraction de résultat annuel qui, considérée établissement par établissement, après apurement du report à nouveau, est affectée à la dotation pour en assurer le maintien.

L'ancien dispositif extra-statutaire d'abondement de la dotation (par affectation du produit de la vente de biens immobiliers reçus par legs) a été supprimé par décision du Conseil de surveillance (juin 2021).

La variation des fonds propres est présentée ci-dessous en identifiant la part issue de la générosité du public.

En milliers d'euros	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		À la
		Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres et réserves								
Fonds propres sans droit de reprise								
– Fonds propres statutaires	81 691					- 1 131		80 560
– Fonds propres complémentaires	66 483							66 483
Fonds propres avec droit de reprise								
Écarts de réévaluation								
Réserves								
– Réserves statutaires ou contractuelles								
– Réserves pour projet de l'entité	115 087	6 967	4 232			5 232	4 101	127 286
– Autres	68 892	4 234	4 232			-4 101	-4 101	69 025
Report à nouveau	10 324	-1 347						8 977
Excédent ou déficit de l'exercice	9 854	-9 854	-8 466	21 637				21 637
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement	19 375			4 338		-4 134		19 579
Provisions réglementées								
TOTAL FONDS PROPRES	371 706	0		25 975		-4 134		393 548

Les fonds propres sans droit de reprise (ex. dotation) sont légèrement réduits à 147 M€ (-1,1 M€ lié à la prochaine démolition de l'immeuble Coursaget à Paris), dont 80,5 M€ issus de dispositions statutaires et 66,5 M€ de dispositions extra-statutaires. Elle est composée à hauteur de 68,2 M€ de terrains et d'immeubles qui hébergent les missions sociales et à hauteur de 78,8 M€ de valeurs mobilières de placement.

Les réserves pour projets de l'entité s'élèvent à 127,3 M€ après abondement de 6,9 M€ (affectation résultat 2021) et **les autres réserves** à 69 M€.

Le report à nouveau, après affectation du résultat 2021, ressort à + 8,9 M€.

Le résultat de l'exercice est un excédent de + 21,6 M€.

Les subventions d'investissement et financements privés utilisés pour financer des immobilisations sur l'exercice 2022 s'élèvent à 4,3 M€. Ces subventions d'investissement et financements privés sont repris en résultat à hauteur de 4,1 M€ en contrepartie de la charge d'amortissement de ces investissements. En fin d'exercice, le montant net de ces subventions d'investissement et financements privés s'élève à 19,6 M€ (soit 114,8 M€ de subventions correspondant aux immobilisations acquises moins 95,2 M€ de reprises).

Notes annexes aux états financiers



2.6 / Fonds reportés et dédiés

a) Fonds reportés

Lors de la première comptabilisation d'une libéralité, le montant constaté en produits est neutralisé par la comptabilisation d'une charge « report en fonds reportés » pour constituer un fonds reporté. Ce fonds reporté est ensuite mouvementé à chaque encaissement ou transfert d'actifs (constatation d'un produit « utilisation de fonds reportés ») ainsi qu'à chaque paiement de passifs (constatation d'une charge « report en fonds reportés »).

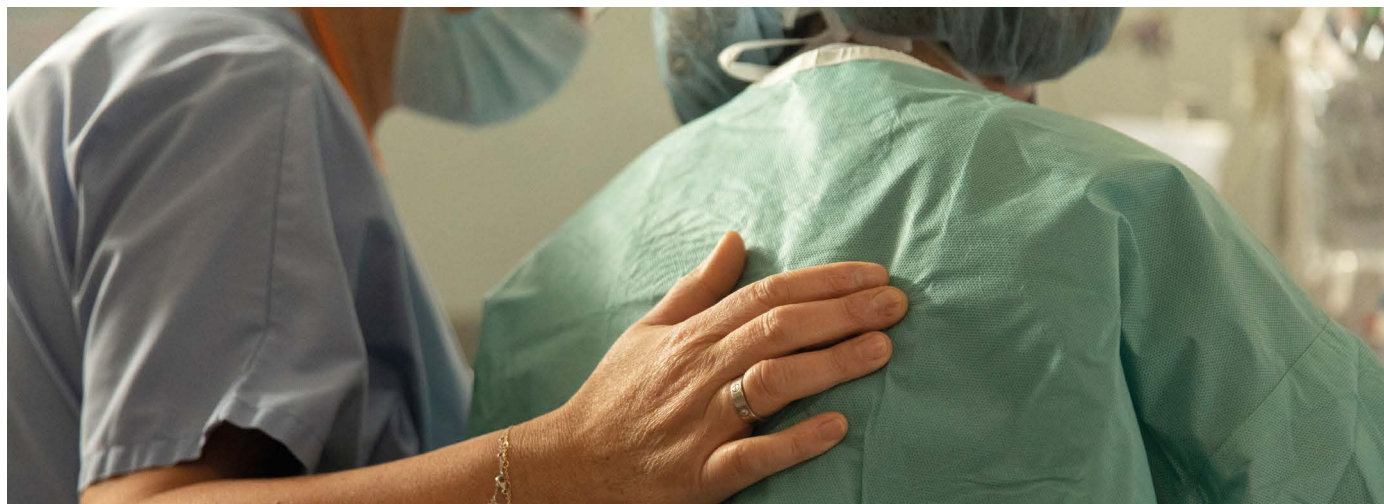
	Au 1 ^{er} janvier 2021	Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	Autres mouvements	Exercice 2022
Total fonds reportés	30 815	15 473	16 233	7	30 061

Les reports en fonds reportés intervenus dans l'exercice (15,5 M€) correspondent aux nouveaux legs acceptés en 2022 et au paiement en 2022 de dettes sur legs. Les utilisations de fonds reportés (16,2 M€) correspondent aux encaissements et transferts d'actifs intervenus dans l'année.

b) Fonds dédiés

Le nouveau règlement ANC 2018-06 a précisé et fait évoluer les règles relatives aux fonds dédiés. Les fonds dédiés enregistrent les montants de ressources affectées par la volonté de **tiers financeurs** à des **projets définis**, non consommées à la date de clôture de l'exercice. Ils sont regroupés par nature de ressources : subventions d'exploitation, contributions financières et ressources issues de la générosité du public. Ils sont alimentés par un compte intitulé « report en fonds dédiés » comptabilisé en charges d'exploitation. Lors de leur consommation, les fonds dédiés sont diminués par un compte intitulé « utilisation des fonds dédiés », comptabilisé en produits d'exploitation.

La gestion de deux fonds issus d'un legs et d'une donation (Mayent et Rothschild), dont les revenus doivent financer des bourses, des prix scientifiques ou des programmes de recherche, a été confiée à l'Institut Curie. Compte tenu des obligations liées à ces fonds, leur valeur reste inscrite en fonds dédiés sur une ligne spécifique « fonds particuliers ».



En milliers d'euros	Utilisations					Au 31 décembre 2022	
	Au 1 ^{er} janvier 2022	Reports	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	34 369	19 702	12 809			41 261	
France Carnot	3 336	2 382	1 309			4 409	
France autres	24 657	14 874	8 871			30 660	
UE	6 133	1 940	2 585			5 488	
Hors UE	242	505	43			704	
Contributions financières d'autres organismes	10 073	4 920	3 618		132	11 506	
ARCS suite traité de fusion	65					65	
Autres	10 008	4 920	3 618		132	11 442	
Ressources liées à la générosité du public	14 673	6 492	4 128			17 036	5 599
Dons affectés	14 270	6 430	4 128			16 572	5 196
Legs affectés	403	62				465	403
Autres natures de fonds dédiés	133		1		-132	1	
Divers contrats industriels et autres	133		1		-132	1	
Licences							
Fonds particuliers	10 583	248				10 831	
Mayent	9 190	196				9 387	
Rothschild	1 393	51				1 444	
TOTAL DES FONDS DÉDIÉS	69 831	31 360	20 555			80 636	5 599

Les reports en fonds dédiés (31,4 M€) correspondent aux ressources affectées reçues au cours de l'année 2022 et non consommées durant l'exercice. L'utilisation des fonds dédiés (20,6 M€) correspond à la consommation en 2022 des ressources affectées reçues les années antérieures.

Les fonds dédiés issus de la générosité du public (17 M€) comprennent un montant de 7,2 M€ affecté au Projet d'établissement MC²¹ dont la mise en œuvre est prévue jusqu'en 2027 pour ce qui concerne les investissements immobiliers.

Les fonds dédiés seront consommés sur la période prévue contractuellement.

Les fonds particuliers Mayent et Rothschild (10,8 M€) n'ont pas vocation à être consommés. Seuls leurs revenus sont consommables. En 2022, les échanges internationaux ont légèrement repris après la période de crise sanitaire, permettant ainsi l'attribution de bourses à hauteur de 0,2 M€.

Notes annexes aux états financiers



Leur contribution aux comptes de l'Institut Curie est la suivante:

En milliers d'euros	Mayent	Rothschild	Total 2022	Mayent	Rothschild	Total 2021
Actif						
Créances diverses	1 326	2 264	3 591	1 128	2 244	3 371
Obligations et autres titres	9 084	528	9 612	9 084	528	9 612
Provision pour dépréciation des titres				-30	-6	-36
Banques, comptes courants	50	8	59	86	18	104
Autres						
TOTAL ACTIF	10 460	2 801	13 261	10 267	2 784	13 051
Passif						
Fonds de réserve		1 357	1 357		1 357	1 357
Résultat de l'exercice						
Fonds dédiés	9 387	1 444	10 831	9 190	1 393	10 583
Dettes fournisseurs						
Dettes sociales et fiscales						
Autres dettes	1 073		1 073	1 077	34	1 111
TOTAL PASSIF	10 460	2 801	13 261	10 267	2 784	13 051
Compte de résultat						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits				1		1
Résultat financier	270	51	321	200	41	241
Résultat exceptionnel						
Bourses, postdocs, prix	-73		-73	-52	-34	-86
Report en fonds dédiés	-196	-51	-248	-149	-7	-156
RÉSULTAT	0	0	0	0	0	0

2.7 / Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir:

- les risques et litiges en cours;
- les engagements pris envers le personnel au titre des indemnités de fin de carrière.

Les droits au titre des indemnités de fin de carrière sont définis par:

- la convention collective des centres de lutte contre le cancer (brochure JO n° 3201) pour l'Ensemble hospitalier;
- un accord collectif pour le Centre de recherche et le Siège.

Depuis 2010, les engagements sont évalués par un actuair indépendant selon la méthode prospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ à la retraite sur la base du salaire de fin de carrière. Les pertes et gains actuariels sont reconnus selon la méthode dite du « corridor », qui consiste à amortir par le résultat, sur la durée résiduelle moyenne probable de vie active, les montants qui dépassent 10 % de la valeur des engagements.

À compter de l'exercice 2020, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme comptable sur les libéralités, des provisions pour charges sont constituées pour couvrir, le cas échéant, les engagements pris par l'Institut Curie en contrepartie du bénéfice des legs. Les engagements les plus fréquents concernent l'entretien de la tombe des défunts.

En milliers d'euros	2021	Dotations	Reprise		2022
			Prov. utilisée	Prov. non utilisée	
Provisions pour risques					
Risques individualisés (a)	2 268	932	283	450	2 467
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	2 268	932	283	450	2 467
Provisions pour charges					
Indemnités de fin de carrière (b)	22 354	2 851	1 564		23 641
Autres charges (c)	1 920	59	159		1 820
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	24 274	2 910	1 723	0	25 461
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	26 542	3 842	2 006	450	27 928

a) Provisions pour risques individualisés

Les provisions antérieurement constituées ont été ajustées: dotation (0,9 M€) et reprise (0,3 M€) sur des litiges prud'homaux et reprise (0,5 M€) suite au dénouement favorable d'un contentieux avec un fournisseur.

b) Indemnités de fin de carrière

Les hypothèses d'évaluation des engagements concernent la progression des salaires, l'inflation, l'espérance de vie et la rotation des personnels.

	31/12/2022	31/12/2021
Taux d'actualisation	3,77 %	0,98 %
Taux d'inflation	2,50 %	2,00 %
Taux de progression des salaires	2,50 %	2,00 %

L'évolution de la provision et des engagements sur l'exercice 2022 s'analyse ainsi:

En milliers d'euros	
Montant de la provision au 31/12/2021	22 354
Coût des services 2022	2 212
Coût de l'actualisation 2022	280
Amortissement des changements de régime	
Amortissement des pertes et gains actuariels	360
Prestations payées	-1 564
Transferts	
Montant de la provision au 31/12/2022	23 641
Pertes (et gains) actuariels non comptabilisés	449
Valeur des engagements au 31/12/2022	24 090

Fin 2022, la provision (23,6 M€) couvre la quasi-totalité des engagements (24,1 M€), les pertes actuarielles non comptabilisées étant réduites à 0,4 M€.

Notes annexes aux états financiers



c) Autres

Une provision pour charges a été constituée à hauteur de 1,8 M€ fin 2021 pour couvrir l'indemnisation due aux voisins dans le cadre de l'extension de l'hôpital sur le site de Paris. Cette indemnisation a été contractualisée au travers de deux promesses de constitution de servitudes, sous condition suspensive de l'obtention du permis de construire purgé de tout recours ou retrait.

La condition suspensive ayant été levée en 2023, la provision sera utilisée au cours de l'exercice 2023.

2.8 / Emprunts

En milliers d'euros	Échéance du dernier remboursement	Montant emprunté	Taux	Capital restant dû au 31/12/2022	Montant du capital remboursé (A)	Montant des intérêts remboursés (B)	Montant des échéances (A + B) année 2022
Crédit Coopératif (rachat DEXIA)	mai 22	20 000	3,39 %		942	16	958
Crédit Coopératif (rachat DEXIA)	mai 22	10 000	4,02 %		488	10	498
Société Générale (rachat CIC)	déc 24	2 093	0,65 %	707	350	6	356
Société Générale (rachat CIC)	déc 27	4 320	0,98 %	2 447	475	27	502
CIC (refinancement)	juin 25	3 363	0,65 %	1 219	482	10	492
CIC (rachat CIC)	juin 25	2 216	0,65 %	803	318	6	324
Banque Postale	janv 36	3 000	1,68 %	2 098	140	37	177
Banque Postale	janv 36	10 000	1,68 %	6 993	467	122	590
Banque Postale	déc 41	17 000	1,16 %	13 355	625	162	787
Société Générale	avr 24	5 000	0,30 %	1 163	772	5	777
Société Générale	avr 24	5 000	0,30 %	1 163	772	5	777
Crédit Coopératif	août 37	10 000	1,35 %	7 856	464	111	575
Crédit Coopératif	août 37	10 000	1,27 %	7 843	467	104	571
Société Générale	août 38	10 000	1,45 %	8 110	455	122	577
Banque Postale	mai 38	5 000	1,39 %	3 993	229	57	287
Crédit Coopératif	sept 28	8 000	0,09 %	6 860	1 140	7	1 146
BNP Paribas	nov 42	20 000	1,79 %	20 000			
BNP Paribas	nov 32	10 000	1,29 %	10 000			
TOTAL DES EMPRUNTS				94 608	8 586	806	9 392

Deux nouveaux emprunts ont été levés en 2022 pour respectivement 20 M€ et 10 M€.

Le taux d'intérêt ressort en moyenne pondérée à 1,30 %.

Le ratio emprunts sur fonds propres s'établit à 24 % (19,7 % en 2021).

2.9 / Produits constatés d'avance

Des produits constatés d'avance correspondent à la part de ressources pluriannuelles comptabilisées dès leur attribution qui n'est pas imputable à l'exercice. Les ressources concernées sont le mécénat, les contributions financières, les subventions et concours publics ainsi que les prestations de R&D pour la part non encore consommée.

Le montant enregistré en produit constaté d'avance s'élève à 77,5 M€ en fin d'exercice 2022 (71,4 M€ en 2021).

NOTE 3 – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 / Produits d'exploitation

a) Ventes de prestations de services et activités annexes

Elles comprennent :

- les ventes de prestations de services dont les surcoûts et honoraires d'essais thérapeutiques ainsi que la majoration pour chambre individuelle ;
- les autres produits de l'activité hospitalière tels que la facturation aux patients non assurés sociaux et aux organismes d'assurance santé (= part hors Assurance maladie) ;
- les revenus issus de la R&D ;
- le parrainage ;
- les prestations de consultance et de formation facturées ;
- les refacturations de prestations à des tiers : repas du personnel, prestations médicales rendues à d'autres hôpitaux, etc. ;
- les abonnements au *Journal de l'Institut Curie* (JIC).

En milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de produits fabriqués, marchandises et prestations de services	7 066	7 448
– Dont surcoûts et honoraires d'essais thérapeutiques	4 627	4 396
– Dont majoration chambre individuelle	1 042	1 051
Autres produits de l'activité hospitalière	16 289	13 425
Mise à disposition du personnel	1 674	1 167
Revenus de R&D	7 184	7 706
Parrainage	829	718
Repas du personnel	725	634
Autres	1 510	1 272
TOTAL DES VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES ET ACTIVITÉS ANNEXES	35 277	32 370

b) Concours publics et subventions d'exploitation

Les **concoures publics** correspondent aux financements reçus de l'Assurance maladie (AM) et du fonds d'intervention régional (FIR) : tarification à l'activité (T2A) sur les séjours, actes et consultations externes, dotations Migac, médicaments onéreux ou sous autorisation temporaire d'utilisation ainsi qu'autres dispositifs facturés en sus des séjours, dotations du FIR, incitations financières à l'amélioration de la qualité...

Les **subventions d'exploitation** dont bénéficie l'Institut Curie correspondent à la subvention attribuée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre d'un contrat quadriennal, ainsi qu'à des financements obtenus auprès d'organismes publics ou parapublics, le plus souvent en réponse à des appels à projets. Ces subventions sont comptabilisées à la signature de la convention pour l'intégralité du montant attribué, la contrepartie étant une créance qui s'apure au fur et à mesure des encaissements. Lorsque la subvention couvre une période supérieure à 12 mois, un produit constaté d'avance est comptabilisé. La part de subventions, hors produit constaté d'avance, non consommée à la clôture de l'exercice est reportée en fonds dédiés lorsque les conditions sont remplies.

Notes annexes aux états financiers



En milliers d'euros	Concours publics	Subventions d'exploitation	Exercice 2022	Exercice 2021
Assurance maladie	291 405		291 405	267 207
- Dont tarification à l'acte (T2A)	239 315		239 315	219 753
- Dont Migac	52 090		52 090	47 454
Fonds d'intervention régional (FIR)	5 487		5 487	5 209
Autres produits de l'activité hospitalière et produits divers	679		679	443
Rétrocessions de médicaments	6 626		6 626	7 262
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR)	9 053		9 053	9 053
Subventions France		28 432	28 432	24 744
Subventions Union européenne		6 178	6 178	8 810
Subventions hors Union européenne		1 798	1 798	1 169
TOTAL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	313 249	36 408	349 657	323 896

En 2022, les produits perçus de l'Assurance maladie au titre de la T2A sont en baisse de volume, soit - 8,1 % (séjours et séances) par rapport à 2021, mais le montant des recettes est assuré grâce à la garantie de financement et grâce à l'effet tarif des machines dédiées de radiothérapie.

Les produits du FIR sont en hausse par rapport à 2021 (+ 0,3 M€, soit + 5,3 %) du fait des aides pour compenser l'inflation, d'une part, et des aides de dégel, d'autre part.

c) Ressources liées à la générosité du public

Les ressources liées à la générosité du public sont constituées de dons manuels, de mécénats ainsi que de legs, donations et assurances-vie.

Les **dons manuels** tels que définis à l'article 757 du Code général des impôts (CGI) consistent en une simple remise matérielle d'un bien meuble quelconque (un objet, une somme d'argent, un chèque, voire des valeurs mobilières ou des titres), ce qui exclut les immeubles, pour lesquels un acte notarié est obligatoire.

Les **mécénats** sont des soutiens financiers apportés par des personnes morales ou physiques à des projets en lien avec les missions sociales de l'Institut Curie. L'absence de contrepartie pour les mécènes permet de leur délivrer un reçu fiscal. Les mécénats font l'objet de contrats et sont comptabilisés dès la signature pour l'intégralité du montant attribué, la contrepartie étant une créance qui s'apure au fur et à mesure des encaissements. Lorsque le mécénat couvre une période supérieure à 12 mois, un produit constaté d'avance est comptabilisé. La part du mécénat, hors produit constaté d'avance, non consommée à la clôture de l'exercice est reportée en fonds dédiés lorsque les conditions sont remplies.

Les **legs, donations et assurances-vie** relèvent des libéralités et sont comptabilisés à compter de l'exercice 2020 selon les dispositions du règlement ANC 2018-06. Pour les legs, le produit est comptabilisé dès l'acceptation de la libéralité par le Directoire, pour le montant de l'actif net successoral tel qu'il ressort du PV d'acceptation. Les donations et assurances-vie sont également comptabilisées en produits lors de leur acceptation par le Directoire. Le mécanisme de fonds reportés permettant de neutraliser le produit jusqu'à la réalisation des actifs est actionné dès la 1^{re} comptabilisation de la libéralité. Le fonds reporté est ensuite ajusté à chaque mouvement d'actifs ou de passifs. Le montant des legs, donations et assurances-vie figurant au compte de résultat correspond à la somme algébrique des produits d'assurance-vie et des legs et donations, des plus ou moins-values réalisées sur la cession des actifs légués et des mouvements sur fonds reportés.

En milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Dons	31 508	30 544
Mécénats	702	586
Legs, donations et assurances-vie	30 094	26 733
TOTAL DES RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	62 304	57 863

La hausse par rapport à 2021 (+ 8 %) s'explique essentiellement par les legs, donations et assurances-vie (+ 3,4 M€).

La rubrique « legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat est l'agrégation des éléments suivants :

Produits en milliers d'euros		Charges en milliers d'euros	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	8 125	Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	12 996
Montant de la rubrique de produits « legs ou donations » définie à l'article 213-9	19 657		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	14 574		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	26
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	16 233	Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	15 473
TOTAL PRODUITS	58 589	TOTAL CHARGES	28 495
		PRODUITS - CHARGES =	30 094

d) Contributions financières

Les contributions financières dont bénéficie l'Institut Curie correspondent à des financements obtenus auprès d'organismes privés sans but lucratif, le plus souvent en réponse à des appels à projets, pour financer un projet en lien avec les missions sociales. Elles sont comptabilisées à la signature de la convention pour l'intégralité du montant attribué. La contrepartie est une créance, qui s'apure au fur et à mesure des encaissements. Si la contribution couvre une période supérieure à 12 mois, un produit constaté d'avance est comptabilisé. La part de la contribution, hors produit constaté d'avance, non consommée à la clôture de l'exercice est reportée en fonds dédiés lorsque les conditions sont remplies.

En 2022, les contributions financières se sont élevées à 15,9 M€ (15,2 M€ en 2021).

e) Autres produits

Les autres produits dont bénéficie l'Institut Curie comprennent les redevances acquises pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires.

En milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Redevances des produits de valorisation (licences)	1 358	847
Produits divers de gestion courante	777	1 522
TOTAL DES AUTRES PRODUITS	2 135	2 368

Notes annexes aux états financiers



f) Reprises de subventions d'investissement et financements privés ; reprises de provisions

Les reprises en résultat des subventions d'investissement et des financements privés utilisés pour acquérir des immobilisations sont inscrites en produits d'exploitation (et non pas en produits exceptionnels comme le prévoit le Plan Comptable Général) afin de compenser la charge d'amortissement des biens ainsi acquis et d'assurer la neutralité sur le résultat d'exploitation. Cette forme de financement est en effet typique du modèle économique de l'Institut Curie.

En milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises de subventions d'investissement	4 128	4 271
Reprises de provisions pour créances douteuses	2 035	1 638
Reprises de provisions pour indemnités de fin de carrière (exploitation)	1 626	1 489
Reprises de provisions pour risques individualisés	829	1 966
Transferts de charges	106	216
Autres	6	
TOTAL DES REPRISES SUR PROVISIONS, DÉPRÉCIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES	8 731	9 580

g) Utilisation des fonds dédiés

Voir fonds dédiés – note 2.6.

3.2 / Charges d'exploitation

a) Achats, variations de stocks et charges externes

En milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Achats et variations de stocks	124 208	107 875
Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	84 522	68 118
Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique	7 708	8 452
Consommables médicaux et de laboratoire	26 301	26 624
Autres achats à caractère hôtelier et général	5 677	4 682
Charges externes	65 139	65 374
Sous-traitance, locations et entretien à caractère médical	13 539	13 936
Sous-traitance, locations et entretien à caractère non médical	45 037	42 254
Personnel médical extérieur	4 642	6 897
Personnel non médical extérieur	1 921	2 288
TOTAL DES ACHATS, VARIATIONS DE STOCKS ET CHARGES EXTERNES	189 347	173 248

Les achats ont globalement augmenté de 16,1 M€. Cette hausse provient essentiellement des produits pharmaceutiques et produits à usage médical (+ 24 %).

b) Aides financières

Une aide financière est :

- soit une somme d'argent accordée à une personne physique à titre d'aide ou de secours ;
 - soit une contribution financière facultative octroyée par une entité à une autre entité destinée à la réalisation d'actions ou d'investissements.
- Ces sommes ou contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de la fourniture de biens.

Les aides financières s'élèvent à 0,4 M€ (0,8 M€ en 2021), essentiellement versées à l'Alliance Mondiale Contre le Cancer (AMCC).

c) Impôts et taxes

En matière de TVA et de taxe sur les salaires

L'administration fiscale a précisé les règles applicables à l'Institut Curie, par une note en date du 7 juillet 2006. Ces dispositions confirment la sectorisation de TVA réalisée en 2005 et toujours appliquée.

En matière d'impôt sur les sociétés

L'administration fiscale ne s'est pas prononcée. Considérant que les activités de l'Institut Curie n'avaient pas de caractère commercial, aucun impôt commercial n'a été constaté, en continuité des années antérieures.

En matière d'impôt sur les revenus patrimoniaux

L'Institut Curie est exonéré en vertu de son statut de fondation reconnue d'utilité publique.

En matière de versement pour le transport

L'Institut Curie s'est vu notifier en janvier 2014 par le Syndicat des Transports d'Île-de-France un refus d'exonération. En conséquence, l'Institut Curie s'acquitte de cette taxe depuis cette date. Cependant, considérant que les critères de non-assujettissement sont satisfaits, l'Institut Curie a déposé un recours auprès du Tribunal des affaires de sécurité sociale. Cette action est toujours en cours.

En milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Taxe sur salaires	11 670	10 895
Versement transport	4 022	3 840
Formation professionnelle	2 254	2 103
Fonds d'insertion handicapés	305	597
Forfait social	543	573
Autres dont taxes foncière et habitation	578	322
TOTAL DES IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	19 373	18 331

d) Charges de personnel (salaires, traitements et charges sociales)

En milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Soins et recherche clinique	152 139	142 171
Recherche cognitive et translationnelle	45 365	43 084
Missions sociales portées par le Siège (dont musée)	1 591	363
Fonctions supports et ressources	6 611	7 221
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	205 706	192 838

e) Dotations aux amortissements et aux dépréciations

Voir actif immobilisé – note 2.1 et créances – note 2.3.

f) Reports en fonds dédiés

Voir fonds dédiés - note 2.6.

Notes annexes aux états financiers



3.3 / Résultat financier

Le **résultat financier** est composé :

- Des revenus du portefeuille de titres de placement, eux-mêmes comprenant :
 - les intérêts des titres à coupon périodique, encaissés au cours de l'exercice ou courus mais non encore échus au 31 décembre, diminués de l'impact de l'étalement de la prime d'acquisition sur les obligations achetées au-dessus du pair (*règle indiquée en note 2.4*);
 - les dividendes d'actions encaissés au cours de l'exercice ;
 - les plus ou moins-values réalisées à l'occasion de la cession de titres.
- Des frais financiers sur emprunts et concours bancaires.
- Des dotations et reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières.
- Des dotations et reprises de provisions comptabilisées en application des règles d'évaluation des valeurs mobilières de placement indiquées en note 2.4.

En milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net réalisé sur les placements	9 300	3 479
Variation de provision pour dépréciation du portefeuille	-228	
Sous-total résultat des placements	9 072	3 479
Frais financiers sur emprunts	-802	-949
Variation de provision sur titres de participation et créances rattachées		
RÉSULTAT FINANCIER	8 270	2 530

Le résultat net réalisé sur les placements augmente de 5,6 M€ en raison principalement de plus-values réalisées sur les placements à l'initiative du Directoire (4,4 M€). La provision pour dépréciation du portefeuille a été complétée (+ 0,3 M€).

Les frais financiers sur emprunts diminuent (- 0,1 M€). Le remboursement des deux emprunts levés en 2022 intervient à compter de 2023.

3.4 / Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel recense les éléments de nature exceptionnelle et en particulier les plus ou moins-values sur cessions d'actifs. Toutefois, les plus ou moins-values sur cessions de biens reçus en legs figurent dans les produits d'exploitation (*voir legs - note 3.1 c*).

En milliers d'euros	Exercice 2022	Exercice 2021
Plus/moins values sur opérations en capital	216	4
Dotation provision exceptionnelle		-1 760
Amortissement exceptionnel pour démolition	-14	-101
= Impact net des opérations en capital	202	-1 858
Dépollution	-12	-300
Impact net du PSE		520
Autres opérations de gestion	-20	
RÉSULTAT FINANCIER	170	-1 637

NOTE 4 : INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DE FINANCEMENT

4.1 / Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) est la mesure de l'ensemble des ressources, nettes de charges, dont la Fondation dispose pour financer ses investissements et le remboursement de ses emprunts.

Elle se calcule en ajoutant au résultat net de l'Institut Curie l'ensemble des charges nettes calculées sans impact sur la trésorerie (dotation aux amortissements, variation des provisions pour dépréciation des actifs et pour risques et charges).

La CAF 2022 de la Fondation s'établit à + 45,6 M€.

4.2 / Emplois

Le total des emplois de l'exercice 2022 s'établit à 41,2 M€, dont :

• remboursement des dettes financières (cf. note 2.8)	8,6 M€
• acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (cf. note 2.1 a)	32,2 M€
• acquisitions d'immobilisations financières (cf. note 2.1 c)	0,4 M€

4.3 / Ressources

Le total des ressources de l'exercice 2022 s'établit à 34,7 M€, dont :

• nouveaux emprunts	30 M€
• produit de cession des éléments d'actif immobilisé	0,4 M€
• subventions d'investissement reçues (cf. note 2.5)	4,3 M€

4.4 / Variation fonds de roulement

La variation du fonds de roulement de l'exercice 2022 est un apport de 39,1 M€, correspondant à :

CAF	+ 45,6 M€
+ Ressources	+ 37,4 M€
- Emplois	- 41,2 M€
= Apport	+ 39,1 M€

4.5 / Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement est de + 13,5 M€. Elle s'explique par :

• un apport de fonds dédiés	+ 9,3 M€
• une diminution des actifs/passifs d'exploitation	+ 4,2 M€

4.6 / Trésorerie et placements

Avec un fonds de roulement de + 39,1 M€ et une variation du besoin du fonds de roulement de + 13,5 M€, l'activité 2022 génère un excédent de trésorerie de 52,6 M€.

Le niveau de trésorerie et des placements s'élève ainsi à 367,4 M€ fin 2022 (314,8 M€ fin 2021). Ce montant est légèrement différent de celui qui ressort du bilan, dans la mesure où le tableau de financement n'inclut pas dans la trésorerie les intérêts courus à recevoir.

Notes annexes aux états financiers



NOTE 5 – INFORMATIONS PAR ACTIVITÉ

Les informations sectorielles sont données avant élimination des opérations internes à l'Institut Curie.

Le cumul des produits et des charges peut donc être supérieur à 100 %.

Il est rappelé que les activités d'enseignement ne disposent pas de données financières exhaustives et sont donc incluses dans les données par activité ci-dessous.

5.1 / Ensemble hospitalier

Pour mémoire, l'Ensemble hospitalier regroupe les activités de soins, de recherche clinique et d'enseignement associées.

Ces activités représentent :

- 71 % des produits d'exploitation (353,2 M€) de l'Institut Curie ;
- 79 % des effectifs salariés (2 287 personnes) ;
- 68 % des actifs nets immobilisés (184,4 M€).

Résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation (353,2 M€) sont constitués majoritairement des ressources hospitalières reçues de l'Assurance maladie ou du fonds d'intervention régional – FIR (297,6 M€), d'autres produits de l'activité hospitalière (hors Assurance maladie pour 15,4 M€), de ressources issues de la générosité du public (1,1 M€) et de l'utilisation de fonds dédiés (6,9 M€).

Les ressources hospitalières sont principalement composées de :

- 136,5 M€ d'activité court séjour (augmentation en valeur de 3,2 M€ par rapport à 2021 mais en retrait de - 640 k€ par rapport à l'EPRD initial) : les problèmes de recrutement encore importants en 2022, malgré les mesures d'attractivité initiées sur le personnel soignant, ont eu pour conséquences d'importantes fermetures de lits et places tout au long de l'exercice, ce qui n'a pas permis de réaliser les objectifs de recettes budgétées à 137,1 M€ ;
- 20,8 M€ d'actes et consultations externes, montant en retrait de - 1,2 % par rapport à 2021 ;
- 56 M€ de dotation Migac + FIR, en hausse de 4,6 M€ (- 5 %) par rapport à 2021 ; incluant le financement de la hausse du point d'indice des revenus à partir de juillet 2022, ainsi que des aides pour compenser l'inflation et des aides de fin d'année.

Les charges d'exploitation (353,4 M€) sont composées principalement de :

- charges de personnel (170,7 M€) en intégrant les intérimaires et personnels détachés, ainsi que toutes les charges sociales et fiscales). Ce montant est en augmentation de 4,7 % (+7,6 M€) par rapport à 2021 ;
- dépenses médicales (117,5 M€), en hausse de 14,3 M€ (+13,9 %) par rapport à 2021. Elles sont principalement constituées des produits pharmaceutiques (84,5 M€) et des fournitures médicales (11,7 M€) ;
- dépenses hôtelières : (33,1 M€), en hausse de 3 M€ (+10 %) par rapport à 2021 (30 M€) ;
- dotation aux amortissements (18 M€), en baisse par rapport à l'exercice antérieur (- 1,5 M€) ;
- reports en fonds dédiés des financements de l'année non encore utilisés à la date de clôture de l'exercice (9,7 M€).

Le résultat d'exploitation est déficitaire de - 0,2 M€.

Résultat financier et résultat exceptionnel

Le résultat financier s'élève à + 0,3 M€, correspondant à + 0,3 M€ de revenus du placement de la trésorerie courante.

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 0,1 M€. Il comprend + 0,1 M€ de produits de cession d'éléments d'actif cédés ainsi que 0,1 M€ de produits d'assurance correspondant à un sinistre sur le chantier de Saint-Cloud du même montant (- 0,1 M€).

Résultat net

Le résultat des activités hospitalières est en léger bénéfice : + 0,2 M€ (- 0,3 M€ en 2021).

Ressources issues de la générosité du public

Les activités hospitalières et de recherche clinique ont bénéficié des ressources issues de la générosité du public à hauteur de 15,9 M€ (1 M€ en fonctionnement et 14,9 M€ en investissement).

5.2 / Centre de recherche

Les activités du Centre de recherche, dont le périmètre intègre les activités de recherche fondamentale et celles de transfert et développement préclinique, représentent :

- 20 % des produits d'exploitation (99,2 M€) de l'Institut Curie,
- 16 % des effectifs salariés (477 personnes),
- 19 % des actifs nets immobilisés (51,9 M€).

Résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation (99,2 M€), qui s'entendent après virement en subventions d'investissement de la quote-part de ressources ayant financé des immobilisations, sont constitués principalement par :

- des concours publics et subventions d'exploitation (41,7 M€), dont :
 - ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (9,1 M€) ;
 - contrats de recherche et autres financements reçus sur appels d'offres (32,6 M€) ;
- des ressources issues de la générosité du public (25,2 M€) ;
- des contributions financières (10,1 M€) ;
- des ventes de prestations de services et activités annexes (7,9 M€) ;
- l'utilisation de ressources réunies antérieurement à l'exercice (10,5 M€) ;
- la reprise de subventions d'investissement (3,1 M€), en liaison avec les amortissements de l'exercice.

Les charges d'exploitation (101,2 M€) comprennent essentiellement :

- des achats externes (31,7 M€), principalement des consommables de laboratoires ;
- des charges de personnel (49 M€) en intégrant les intérimaires et personnels détachés, ainsi que toutes les charges sociales et fiscales) ;
- des dotations aux amortissements (7,1 M€) et aux provisions (0,6 M€) ;
- des reports en fonds dédiés des ressources affectées non utilisées de l'année (16,2 M€).

Le résultat d'exploitation ressort à -2 M€ (+ 0,1 M€ en 2021).

Résultat financier et exceptionnel

Le résultat financier ressort à + 0,3 M€ (stable par rapport à 2021), correspondant aux produits du placement de la trésorerie courante.

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 0,1 M€ par suite de sorties d'immobilisations.

Résultat net

Le résultat net comptable des activités de recherche est en déficit de 1,7 M€ (à l'équilibre en 2021).

Ressources issues de la générosité du public

Les activités de recherche fondamentale et translationnelle ont bénéficié des ressources issues de la générosité du public à hauteur de 26,2 M€ (25,2 M€ en fonctionnement et 1 M€ en investissement).

Notes annexes aux états financiers



5.3 / Musée et archives

Les activités du musée, de conservation des archives historiques de la Fondation et de la famille Curie, représentent 0,8 M€ de charges de fonctionnement dont 0,5 M€ de charges de personnel (6 personnes). Elles sont intégralement financées par les ressources issues de la générosité du public.

5.4 / Siège

Les activités de recherche de fonds et les fonctions supports hébergées dans le Siège représentent :

- 18 % des produits d'exploitation (88,7 M€) de l'Institut Curie ;
- 5 % des effectifs salariés (132 personnes) ;
- 13 % des actifs nets immobilisés (34,6 M€).

Résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation (88,7 M€) sont constitués majoritairement de dons (31,5 M€), de mécénats (0,7 M€), de legs et donations (30,1 M€) et de produits liés aux partenariats industriels (13,4 M€ avant reversements aux partenaires).

Les charges d'exploitation (73,3 M€) sont essentiellement composées de :

- 10,4 M€ de coûts d'appel à la générosité du public et de traitement des dons et legs ;
- 3,8 M€ de frais de recherche d'autres fonds privés (collaborations scientifiques) ;
- 9,3 M€ de frais de fonctionnement (cabinet du président, communication, direction juridique, direction financière, ressources humaines...);
- 23,9 M€ d'apport de ressources issues de la générosité du public ou produits financiers aux missions sociales « soins » et « recherche » ;
- 5,4 M€ de report en fonds dédiés.

Le résultat d'exploitation ressort à + 15,4 M€ (+ 7,9 M€ en 2021).

Résultat financier et exceptionnel

Le Siège abrite les placements à moyen et long termes de l'Institut Curie. Le résultat financier 2022 est bénéficiaire de 7,7 M€ et correspond à :

- 8,7 M€ de résultat issu des placements ;
- - 0,8 M€ de frais financiers sur emprunts ;
- - 0,2 M€ de variation de la provision pour dépréciation des titres de placement.

Le résultat exceptionnel est non significatif.

Résultat net

Le résultat net comptable du Siège s'élève à 23,1 M€ (+ 10,1 M€ en 2021).



NOTE 6 – AUTRES INFORMATIONS

6.1 / Informations relatives au personnel

a) Effectif au 31 décembre

	2022	2021	Var. 2022/2021
Personnel salarié de l'Institut Curie			
Médecins	411	401	10
Cadres	636	579	57
Non-cadres	1 855	1 890	-35
TOTAL SALARIÉS INSTITUT CURIE	2 902	2 870	32
Autres personnels			
Organismes de recherche et universités	345	309	36
Étudiants et postdoctorants	539	557	-18
TOTAL AUTRES PERSONNELS	884	866	18
EFFECTIF TOTAL DE L'INSTITUT CURIE	3 786	3 736	50

b) Les 10 plus fortes rémunérations

Les 10 plus fortes rémunérations versées en 2022 se sont élevées à 1 765 k€ (1 670 k€ sur 2021). Ce montant inclut des indemnités transactionnelles et de départ à la retraite.

6.2 / Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires, incluant l'audit légal et les attestations de dépenses requises par les financeurs, s'élève à 106 k€ pour l'année 2022 (149 k€ en 2021).

6.3 / Engagements hors bilan

a) Engagements reçus

Les legs dont l'Institut Curie a été informé avant le 31 décembre 2022, acceptés par le Directoire en 2023 jusqu'à la date d'arrêté des comptes, représentent une valeur de 27,2 M€ (12,8 M€ en 2021).

b) Engagements donnés

• Indemnités de fin de carrière

Les engagements pour indemnités de fin de carrière ont été évalués à hauteur de 24,1 M€.

Ils sont provisionnés à hauteur de 23,6 M€ (cf. note 2.6 a). Il résulte un engagement non comptabilisé de 0,4 M€ (7 M€ en 2021).

• Crédits-bails

Le montant des redevances restant à payer pour l'équipement d'imagerie s'élève à 0,5 M€ (0,8 M€ en 2021).

• Contrats de location

Quatre contrats de location, à durée irrévocable, pour des équipements de radiothérapie ont été conclus avec un organisme de financement. Les engagements résiduels au 31 décembre 2022 s'élèvent à 0,7 M€ (1,1 M€ en 2021).

• Titres de placement

Les engagements de placement non encore appelés s'élèvent à 10,7 M€ en fin d'année 2022.

6.4 / Informations sur les transactions avec les contreparties

L'Institut Curie n'a effectué aucune opération avec des parties liées conclue dans des conditions anormales telles que prévues dans l'article 431-12 du règlement ANC 2018-06.

6.5 / Événements postérieurs à la clôture

Néant.

Notes annexes aux états financiers



NOTE 7 – COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		2022		2021	
en euros					
		Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE <i>(note 7.2)</i>					
1. Produits liés à la générosité du public	<i>(note 8.3)</i>	67 213 353	67 213 353	62 888 851	62 888 851
1.1. Cotisations sans contrepartie					
1.2. Dons, legs et mécénats		62 304 143	62 304 143	57 863 457	57 863 457
– Dons manuels		31 507 634	31 507 634	30 544 307	30 544 307
– Legs, donations et assurances-vie		30 094 152	30 094 152	26 733 060	26 733 060
– Mécénats		702 357	702 357	586 090	586 090
1.3. Autres produits liés à la générosité du public		4 909 211	4 909 211	5 025 395	5 025 395
2. Produits non liés à la générosité du public		58 812 219		48 770 486	
2.1. Cotisations avec contrepartie				763 194	
2.2. Parrainage des entreprises		317 162		11 553 529	
2.3. Contributions financières sans contrepartie		13 060 584		36 453 764	
2.4. Autres produits non liés à la générosité du public		45 434 473			
3. Subventions et autres concours publics		349 657 056		323 895 643	
4. Reprises sur provisions et dépréciations		8 767 657		10 100 234	
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs		20 555 062	4 127 820	17 363 585	4 069 930
TOTAL		505 005 348	71 341 174	463 018 799	66 958 781
CHARGES PAR DESTINATION <i>(note 7.3)</i>					
1. Missions sociales	<i>(note 7.3 a)</i>	423 387 577	29 125 539	398 410 706	38 216 547
1.1. Réalisées en France		423 084 577	28 822 539	397 608 973	37 414 814
– Actions réalisées par l'organisme		423 023 798	28 761 760	397 576 052	37 381 893
– Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		60 779	60 779	32 921	32 921
1.2. Réalisées à l'étranger		303 000	303 000	801 733	801 733
– Actions réalisées par l'organisme					
– Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		303 000	303 000	801 733	801 733
2. Frais de recherche de fonds	<i>(note 7.3 b)</i>	14 305 859	10 456 011	13 321 646	10 266 218
2.1. Frais d'appel à la générosité du public		10 456 011	10 456 011	10 266 218	10 266 218
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		3 849 848		3 055 428	
3. Frais de fonctionnement	<i>(note 7.3 c)</i>	9 291 208	2 172 767	7 899 398	4 532 694
4. Dotations aux provisions et dépréciations		5 023 300		5 658 742	
5. Impôt sur les bénéfices					
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice		31 360 324	6 491 626	27 874 037	5 477 112
TOTAL		483 368 269	48 245 943	453 164 530	58 492 571
EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-)		21 637 079	23 095 231	9 854 270	8 466 210

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
en euros				
		2022		2021
		Total	Dont générosité du public	Total
				Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public		386 508	386 508	364 097
Bénévolat	Non évalué			Non évalué
Prestations en nature		316 817	316 817	364 097
Dons en nature		69 690	69 690	
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL		386 508	386 508	364 097
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales		237 445	237 445	341 737
Réalisées en France		237 445	237 445	341 737
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds		149 062	149 062	22 360
3. Contributions volontaires au fonctionnement				
TOTAL		386 508	386 508	364 097

7.1 / Règles générales du CROD

Le nouveau règlement ANC 2018-06 a défini ce nouvel état de synthèse qui présente les produits par origine et les charges par destination, de manière comparative entre l'exercice et l'exercice précédent, et qui fait apparaître distinctement la part issue de la générosité du public.

Le CROD est issu directement du Compte de Résultat de l'Institut Curie présenté précédemment.

Les règles de gestion spécifiques à l'Institut Curie ont été arrêtées par le Directoire lors des séances du 14 avril et du 19 mai 2021.

Les produits par origine qui ne correspondent pas en lecture directe à une rubrique du compte de résultat sont les « autres produits liés à la générosité du public », qui sont déterminés ainsi : ventes réalisées à l'occasion d'événements de collecte (opération Jonquille, boutique en ligne...), abonnements au *Journal de l'Institut Curie* (JIC), produits des libéralités correspondant au portage temporaire de biens destinés à être cédés (loyers encaissés...), contributions financières et parrainages en lien avec la générosité, quote-part de produits financiers évaluée selon la proportion de générosité du public dans les ressources totales de l'année.

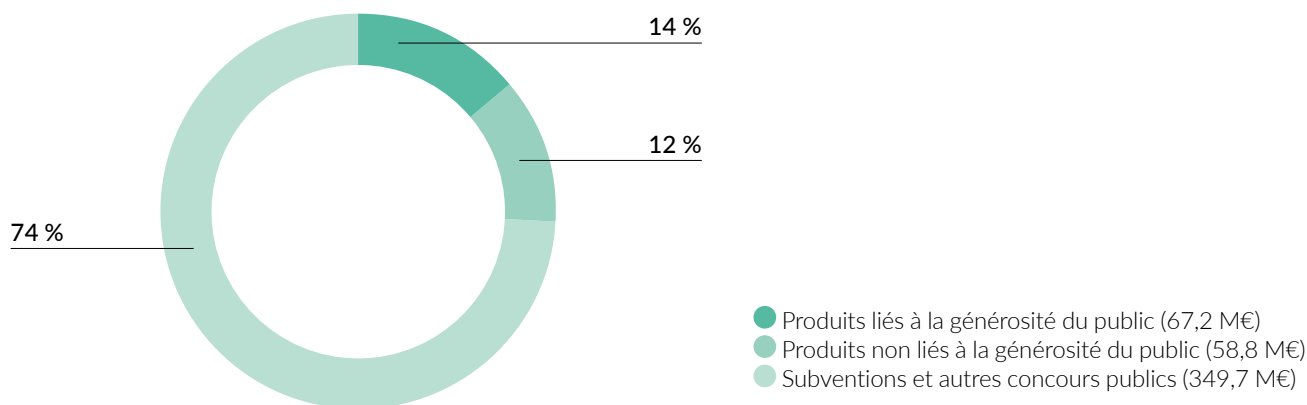
Les charges par destination des rubriques suivantes agrègent les charges de toutes natures (personnel, fonctionnement, amortissement) selon les principes suivants.

1. Missions sociales : charges supportées pour réaliser les missions sociales telles qu'elles ressortent des statuts de l'Institut Curie (voir en préambule « activité de l'Institut Curie »).
2. Frais de recherche de fonds : charges supportées pour solliciter et traiter, d'une part, les ressources liées à la générosité du public (dons, mécénats, legs et produits rattachés) ; d'autre part, les autres ressources.
3. Frais de fonctionnement : couvrent la gouvernance de la Fondation et ses fonctions supports communes (informatique, juridique, finances, communication).

Notes annexes aux états financiers



7.2 / Produits par origine sur 2022



a) Produits liés à la générosité du public

Cf. infra note 7.3.

b) Produits non liés à la générosité du public

Cette rubrique comprend les ressources suivantes lorsqu'elles ne sont pas liées à des événements de collecte.

- Le parrainage des entreprises (soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe, en général publicitaire, pour le partenaire). Les opérations de parrainage sont destinées à promouvoir l'image du partenaire (répertoire terminologique établi par la Commission générale de terminologie et de néologie, publié au JO du 22 septembre 2000).
- Les contributions financières sans contrepartie sont qualifiées comme étant un soutien facultatif octroyé. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens. Les contributions financières dont bénéficie l'Institut Curie correspondent à des financements obtenus, le plus souvent, en réponse à des appels à projets auprès d'organismes privés sans but lucratif pour financer un projet en lien avec les missions sociales.
- Les autres produits non liés à la générosité du public, dont les ventes de prestations de services ainsi que les revenus des actifs non issus de la générosité du public (produits financiers, plus ou moins-values de cession d'actifs).

Le détail de la rubrique est le suivant :

En milliers d'euros	2022	2021
Cotisations avec contrepartie		
Parrainage des entreprises	317	763
Contributions financières sans contrepartie	13 061	11 554
Autres produits non liés à la générosité du public	45 434	36 454
TOTAL PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	58 812	48 770

Les autres produits non liés à la générosité du public (45,4 M€) sont essentiellement composés de produits de l'activité hospitalière hors Assurance maladie et de la facturation de R&D. Ils incluent également des produits financiers pour 8,8 M€ (hors ceux rattachés à la générosité du public).

c) Subventions et autres concours publics

Définition: cf. note 3.1 b

Les subventions et autres concours publics (349,7 M€) viennent pour 307,4 M€ de l'Assurance maladie et du fonds d'intervention régional (FIR), pour 9,1 M€ de la subvention du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour 30,8 M€ des financements attribués sur appels à projets principalement par l'Agence nationale de la recherche (ANR), l'Institut national du cancer, le Conseil régional d'Île-de-France et l'Union européenne, et pour 2,4 M€ de financements reçus de l'ANR dans le cadre de la labellisation Institut Carnot.

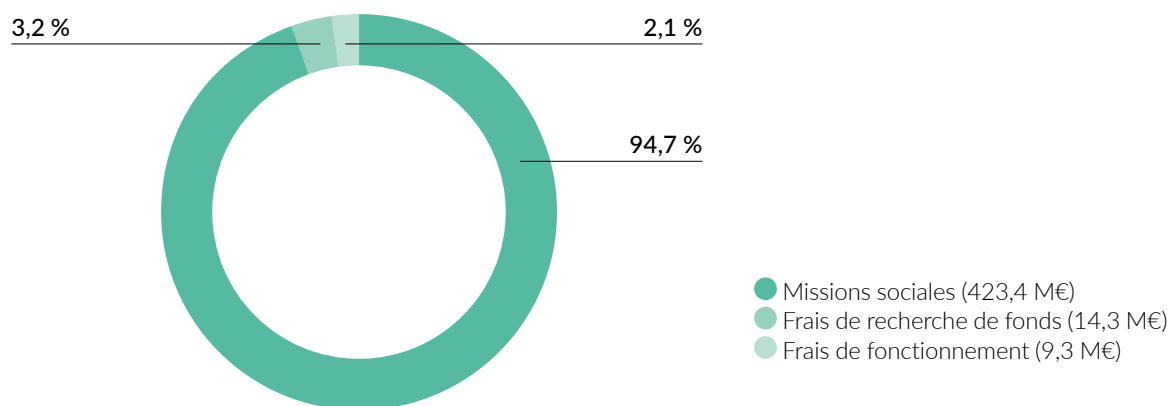
d) Reprises sur provisions et dépréciations

Les reprises sur provisions et dépréciations (8,8 M€) sont essentiellement constituées de 4,1 M€ de reprises sur subventions d'investissement (cf. note 3.1 f), 2 M€ de reprises de provisions pour dépréciation des actifs (cf. note 2.3 c), 0,7 M€ de provisions pour risques et charges (cf. note 2.7 a) et 1,6 M€ de reprises pour provisions indemnités de fin de carrière (cf. note 2.7 b).

e) Utilisation des fonds dédiés antérieurs

L'utilisation des fonds dédiés antérieurs s'établit à 20,6 M€.

7.3 / Charges par destination sur 2022



a) Missions sociales

Chacune des activités étant hébergée dans un établissement comptable autonome, les missions sociales correspondent aux emplois tels qu'ils ressortent des balances comptables de l'Ensemble hospitalier et du Centre de recherche, et sont ressorties de la comptabilité analytique du Siège pour le musée et les missions sociales rattachées au Siège. Ces emplois couvrent les frais de personnel et les charges sociales et fiscales attachées, les achats et charges externes, les impôts et taxes, les amortissements de l'exercice, ainsi que les charges financières et exceptionnelles inhérentes à ces missions sociales.

L'Institut Curie réalise ses missions essentiellement en France.

Si un accord ou une convention désigne expressément un bénéficiaire extérieur, alors ce versement est une quote-part de générosité du public reversée (ex.: partenariats conclus avec un autre organisme qui réalise une mission sociale). Ces accords peuvent être conclus avec des organismes agissant en France ou à l'étranger.

Notes annexes aux états financiers



Les missions sociales ont mobilisé **423,4 M€**, soit 94,7 % du total des emplois non calculés inscrits au compte de résultat. La décomposition en est la suivante :

- **334,9 M€ (79,1 %)** pour les soins incluant la recherche clinique ;
- **79,7 M€ (18,8 %)** pour la recherche fondamentale et translationnelle ;
- **8,8 M€ (2,1 %)** pour les missions sociales portées par le Siège dont 0,8 M€ pour la conservation du savoir via le musée et les archives et 0,7 M€ pour les datas.

Les activités d'enseignement ne font pas l'objet d'une identification analytique exhaustive ; leur coût se trouve inclus dans les montants ci-dessus.

b) Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont constitués des coûts directs supportés pour réunir les financements : coût des personnels directement mobilisés dans cet objectif et coûts externes, y compris la TVA non déductible.

Les frais d'appel à la générosité du public regroupent les charges exposées pour solliciter la générosité (principalement mailings, phoning et communication digitale), pour traiter les dons et libéralités (émission des reçus fiscaux et relations avec les notaires), ainsi que les charges de portage temporaire des biens légués destinés à être cédés.

Les frais de recherche des autres fonds privés comprennent les charges relatives aux partenariats industriels.

Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics ne sont pas identifiées et n'ont donc fait l'objet d'aucune estimation.

Les **frais de recherche de fonds** se sont élevés à **14,3 M€** (3,2 % du total des charges non calculées), dont 10,5 M€ de frais d'appel à la générosité du public (*cf. infra*) et 3,8 M€ pour la recherche des autres fonds privés.

c) Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement englobent le coût des fonctions administratives, informatiques, juridiques, financières et de communication, ainsi que celui de la gouvernance de la Fondation.

En l'absence d'un dispositif légal autorisant à inscrire le résultat financier net issu des placements sur une ligne spécifique du Compte d'Emploi des Ressources, les coûts de fonctionnement incluent également les moins-values réalisées sur le portefeuille de titres de placement.

Il n'est procédé à aucune répartition des coûts de fonctionnement sur les missions sociales, ni sur les frais de recherche de fonds.

Les **frais de fonctionnement** s'élèvent à **9,3 M€** et représentent 2,1 % du total des charges.

En milliers d'euros	2022	2021
Gouvernance et administration	3 397	2 698
Communication	1 600	1 373
Juridique	586	512
Gestion financière et humaine	1 270	1 220
Direction des opérations et régie immobilière	940	682
Direction des systèmes d'information	803	1 004
Sous-total gouvernance et fonctions supports	8 596	7 489
Moins-values sur titres de placement et intérêts	696	410
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	9 291	7 899



Notes annexes aux états financiers



NOTE 8 – COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION en euros		2022	2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
	(note 8.2)		
1. Missions sociales	(note 8.2 a)	29 125 539	38 216 547
1.1. Réalisées en France		28 822 539	37 414 814
- Actions réalisées par l'organisme		28 761 760	37 381 893
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		60 779	32 921
1.2. Réalisées à l'étranger		303 000	801 733
- Actions réalisées par l'organisme			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		303 000	801 733
2. Frais de recherche de fonds		10 456 011	10 266 218
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	(note 8.2 b)	10 456 011	10 266 218
2.2. Frais de recherche d'autres ressources			
3. Frais de fonctionnement	(note 8.2 c)	2 172 767	4 532 694
TOTAL DES EMPLOIS		41 754 317	53 015 460
4. Dotations aux provisions et dépréciations	(note 8.2 d)		
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice	(note 8.2 e)	6 491 626	5 477 112
Excédent de la générosité du public de l'exercice	(note 8.2 f)	23 095 231	8 466 210
TOTAL		71 341 174	66 958 781

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE en euros		2022	2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. Contributions volontaires liées aux missions sociales		237 445	341 737
Réalisées en France		237 445	341 737
Réalisées à l'étranger			
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds		149 062	22 360
3. Contributions volontaires au fonctionnement			
TOTAL		386 507	364 097

RESSOURCES PAR ORIGINE		2022	2021
en euros			
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
	(note 8.3)		
1. Ressources liées à la générosité du public	(note 8.3 a)	67 213 353	62 888 851
1.1. Cotisations sans contrepartie			
1.2. Dons, legs et mécénats		62 304 143	57 863 457
- Dons manuels		31 507 634	30 544 307
- Legs, donations et assurances-vie		30 094 152	26 733 060
- Mécénats		702 357	586 090
1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		4 909 211	5 025 395
TOTAL DES RESSOURCES		67 213 353	62 888 851
2. Reprises sur provisions et dépréciations	(note 8.3 b)		
3. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	(note 8.3 c)	4 127 820	4 069 930
Déficit de la générosité du public de l'exercice			
TOTAL		71 341 174	66 958 781
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		26 150 230	33 907 814
(+) excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		23 095 231	8 466 210
(-) investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		-14 747 133	-13 413 908
(-) remboursement en capital des emprunts liés à la générosité du public		-3 987 865	-2 809 886
(-) abondement à la dotation			
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	(note 8.4)	30 510 462	26 150 230

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		2022	2021
en euros			
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public		386 508	364 097
Bénévolat		Non évalué	Non évalué
Prestations en nature		316 817	364 097
Dons en nature		69 690	
TOTAL		386 508	364 097

Notes annexes aux états financiers



8.1 / Règles générales du CER

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) a été modifié par le règlement ANC 2018-06. Il fait désormais apparaître de manière comparative pour l'exercice et l'exercice précédent les seules ressources directement issues ou rattachées à la générosité du public ainsi que l'utilisation qui en a été faite.

Le CER dans sa partie supérieure correspond aux colonnes du CROD « dont générosité du public ». Il est complété en partie inférieure par les opérations en capital réalisées au moyen des ressources issues de la générosité du public : investissements nets des amortissements, remboursement des emprunts en capital, abondement de la dotation le cas échéant.

8.2 / Emplois de l'exercice financés par la générosité du public

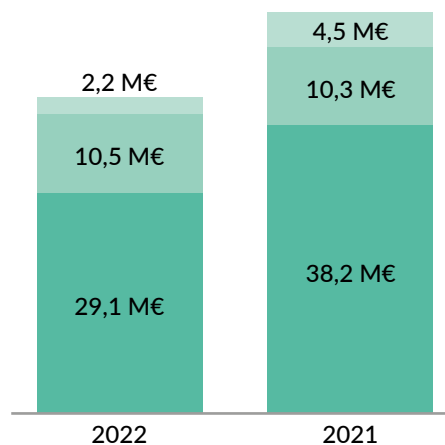
Les fonds issus de la générosité du public sont utilisés au seul profit de l'Institut Curie, les versements à d'autres organismes étant peu significatifs.

Les dons, mécénats et libéralités affectés spécifiquement sont directement utilisés pour financer les missions sociales conformément aux intentions indiquées par le donateur, le mécène ou le testateur.

Les dons, mécénats et libéralités reçus au cours de l'exercice et non affectés spécifiquement par le donateur ou le testateur financent, sur affectation par le Conseil de surveillance de la Fondation :

- en priorité les missions sociales, de manière complémentaire aux autres ressources. Sont ainsi financés les charges, les investissements et le remboursement des emprunts qui leur sont rattachés ;
 - les frais d'appel à la générosité du public et de traitement des dons et des legs ;
 - le cas échéant, la fraction des frais de fonctionnement que les produits financiers non rattachés à la générosité du public et les autres ressources sont insuffisants à couvrir.
- Cette règle de gestion, adoptée par le Conseil d'administration depuis la mise en place du CER en 2009, permet de réduire au minimum l'impact des frais de fonctionnement sur les ressources issues de la générosité du public.

Emplois inscrits au CER

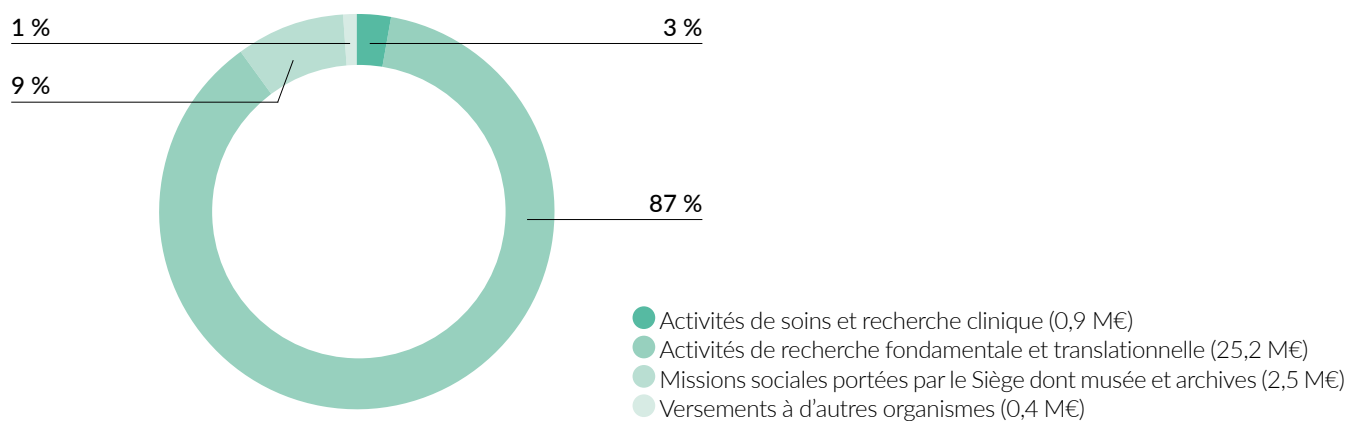


- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

a) Missions sociales

Les ressources issues de la générosité du public ont été utilisées à hauteur de **29,1 M€** pour les **missions sociales** pour la partie fonctionnement. La ventilation de l'utilisation est la suivante :

En milliers d'euros	Total	Activités de soins et de recherche clinique	Activités de recherche fondamentale et translationnelle	Missions sociales portées par le Siège dont musée et archives	Versements à d'autres organismes agissant en France	Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger
En fonctionnement	29 126	985	25 204	2 533	61	343
- Dont intérêts d'emprunts MC ²¹	722			722		



Détail pour les activités de soins et recherche clinique (0,9 M€) :

Générosité du public affectée par les donateurs 0,9 M€

Détail pour les activités de recherche fondamentale et translationnelle (25,2 M€)

Unités de recherche, plateformes technologiques, enseignement et environnement de la recherche 22,7 M€
Générosité du public affectée par les donateurs 2,4 M€

Détail pour les autres missions sociales portées par le Siège (2,5 M€)

Musée 0,8 M€
DSI 0,3 M€
MC²¹ / datas 0,7 M€
MC²¹ / intérêts des emprunts contractés pour financer les investissements MC²¹ 0,7 M€

Notes annexes aux états financiers



b) Frais d'appel à la générosité du public

Ces frais sont intégralement imputés aux ressources issues de la générosité du public.

En 2021, ces frais se sont élevés à **10,5 M€** selon le détail suivant :

En milliers d'euros	2022	2021
Achats et charges externes	8 672	8 514
- Dont charges sur legs	684	1 184
- Dont affranchissement	2 453	2 463
Impôts et taxes	167	163
Charges de personnel	1 451	1 427
Dotations aux amortissements et provisions	162	160
Charges financières	4	2
TOTAL FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	10 456	10 266

Le ratio des coûts de collecte a légèrement diminué sur l'exercice, passant de 16,3 % à **15,6 %**.

c) Frais de fonctionnement

En application de la règle énoncée précédemment (note 7.3), les frais de fonctionnement imputés à la générosité du public en **2022 s'élèvent à 2,2 M€** (4,5 M€ en 2021). Les produits financiers non rattachés à la générosité du public et les autres ressources n'ont en effet pas été suffisants pour absorber la totalité des frais de fonctionnement de l'exercice.

Le ratio des frais de fonctionnement a fortement diminué, passant de 7,2 % en 2021 à **3,2 % en 2022**.

Au total, les emplois hors investissements (agrégation de ces trois rubriques) s'élèvent à **41,8 M€**.

d) Dotations aux provisions et dépréciations

Néant en 2022 pour ce qui concerne la générosité du public (idem en 2021).

e) Reports en fonds dédiés de l'exercice

Les **reports en fonds dédiés** de ressources affectées liées à la générosité du public atteignent **6,5 M€**.

f) Résultat de la générosité du public de l'exercice

Le résultat 2022 est un excédent de **23,1 M€**.

8.3 / Ressources liées à la générosité du public

Les ressources issues de la générosité du public comprennent les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie, qui apparaissent en lecture directe sur le compte de résultat.

D'autres natures de ressources sont rattachées à la générosité du public dans le CER : ventes réalisées à l'occasion d'événements de collecte (campagne Une Jonquille Contre le Cancer, boutique en ligne...), abonnements au *Journal de l'Institut Curie* (JIC), produits des libéralités correspondant au portage temporaire de biens destinés à être cédés (loyers encaissés...), contributions financières et parrainages en lien avec la générosité, ainsi qu'une fraction des produits financiers. La règle de rattachement des produits financiers est une règle de proportionnalité fondée sur la part de générosité du public dans les ressources totales de l'exercice (règle de gestion fixée par le Directoire lors de la mise en œuvre du règlement ANC 2018-06).

a) Ressources de l'exercice

En milliers d'euros	2022	2021
Dons manuels	31 508	30 544
Legs, donations et assurances-vie	30 094	26 733
Mécénats	702	586
Autres ressources liées à la générosité du public	4 909	5 025
TOTAL RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	67 213	62 889

Le total des **ressources liées à la générosité du public** s'élève à **67,2 M€**. Elles sont constituées à hauteur de 47 % de dons manuels et de 45 % de legs, donations, assurances-vie (respectivement 49 % et 43 % en 2021).

Les autres ressources liées à la générosité du public comprennent essentiellement des contributions financières, ainsi que 1,2 M€ de produits financiers (0,5 M€ en 2021), rattachés à la générosité du public depuis la réforme comptable de 2020.

b) Reprises sur provisions et dépréciations

Néant.

c) Utilisation des fonds dédiés antérieurs

L'**utilisation des fonds dédiés antérieurs** relatifs à la générosité du public s'élève à **4,1 M€**.

Les variations observées sont représentées dans le tableau ci-dessous :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC en milliers d'euros	2022	2021
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	14 673	13 248
(-) utilisation	4 128	4 070
(+) report	6 492	5 477
(+) transfert		17
= fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	17 036	14 673

En 2022, le stock de collecte affectée a ainsi augmenté de 2,4 M€ (cf. *tableau des fonds dédiés – note 2.6*).

8.4 / En synthèse du CER

Les ressources reportées liées à la générosité du public (stock disponible) au 1^{er} janvier 2022 s'élèvent à 26,1 M€, ainsi qu'il ressort du CER 2022.

Des charges (note 8.2) et des produits (note 8.3) mentionnés précédemment, il ressort un excédent de générosité du public de **4,4 M€**.

Les opérations en capital financées par la générosité du public sont les suivantes :

- investissements de l'exercice (16,4 M€) moins amortissements (1,6 M€), soit un montant net de 14,7 M€ ;
- remboursement des emprunts en capital (4 M€).

Notes annexes aux états financiers



Les ressources de l'exercice 2022 couvrant la totalité des emplois, il ressort un excédent de 4,4 M€, ainsi que cela est reconstitué ci-dessous :

En milliers d'euros	Générosité du public
Ressources disponibles	64 850
Ressources de l'exercice	67 213
Variation des fonds dédiés	-2 364
Emplois	60 489
Missions sociales y compris les opérations en capital	47 861
Frais d'appel à la générosité du public	10 456
Frais de fonctionnement	2 173
Abondement de la dotation	
SOLDE	4 360

Cet excédent permet de compléter le **stock de générosité du public**, qui se trouve ainsi augmenté à **30,5 M€** en fin d'exercice 2022.

Synthèse des missions sociales (en fonctionnement, investissements et remboursements d'emprunts) financées par la générosité du public :

En milliers d'euros	Total	Activités de soins et de recherche clinique	Activités de recherche fondamentale et translationnelle	Missions sociales portées par le Siège dont musée et archives	Versements à d'autres organismes agissant en France	Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger
En fonctionnement	29 126	985	25 204	2 533	61	343
- Dont intérêts d'emprunts MC ²¹	722			722		
En investissements et remboursements d'emprunts	18 735					
- Dont investissements	16 366	14 894	1 013	459		
- Dont neutralisation des amortissements	-1 619		-1 619			
- Dont remboursement en capital des emprunts	3 988			3 988		
TOTAL MISSIONS SOCIALES FINANCÉES PAR LA GP	47 861	15 879	24 598	6 979	61	343

Les investissements (16,4 M€) concernent à hauteur de 16,2 M€ le Projet immobilier MC²¹, principalement la construction du nouveau bâtiment hospitalier sur le site de Saint-Cloud (14,5 M€).

Les remboursements en capital des emprunts (4 M€) sont ceux contractés pour le financement des investissements du Projet immobilier MC²¹.

AUTRES INFORMATIONS

Contributions volontaires en nature

L'Institut Curie fait appel à des bénévoles qui jouent un rôle essentiel dans la prise en charge globale des patients (activité physique, ateliers d'arts plastiques et de socio-esthétique, réinsertion professionnelle...), dans l'accompagnement de leurs proches et dans la recherche de financements (opérations de collecte).

Ces contributions bénévoles ne sont pour le moment pas valorisées.

L'Institut Curie a bénéficié de prestations en nature (149 k€) au travers d'espaces médias mis gracieusement à sa disposition, notamment lors de l'opération nationale Une Jonquille Contre le Cancer, des mécénats de compétence (168 k€), ainsi que des dons en nature (70 k€).

Rémunération des membres du Conseil de surveillance et du Directoire

Les membres du Conseil de surveillance ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction, conformément aux statuts de l'Institut Curie. Les membres du Directoire perçoivent une rémunération fixée par le Conseil de surveillance après avis du Comité des rémunérations, dans le respect de la législation en vigueur. Pour l'année 2022, le montant brut global de cette rémunération s'est élevé à 150 k€ (173 k€ en 2021).



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

 (Exercice clos le 31 décembre 2022)

Au Conseil de surveillance de la Fondation Institut Curie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Institut Curie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et du Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) sont décrites de manière appropriée dans les notes 7 et 8 de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil de surveillance.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant,

les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder

son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 21 juin 2023

KPMG SA

Yves Delmas
Associé



Merci à nos 232 000 donateurs /

MEMBRES COMITÉ DE CAMPAGNE MC²¹

- Frédéric Donnedieu de Vabres, président
- Philippe Louis-Dreyfus, président d'honneur
- Anne-Christine Champion
- Dominique Hériard Dubreuil
- Gérard Hauser
- Jean-Marie Fabre
- Bruno Julien-Laferrière
- John Mangan
- Philippe Marien
- Jérôme Roncoroni
- Alain Thibault

ENTREPRISES MÉCÈNES

- Allianz IARD
- ArchiMed - Fondation Eureka
- AXA Atout Cœur
- Banque Palatine
- Bigot Fleurs
- Carrément Fleurs
- CMIE -SEST
- Compagnie des Fromages et RichesMonts
- Constellation
- Crédit Agricole and Investment Bank
- Crédit Agricole Île-de-France
- Cristal Life
- DFC² Diffusion
- Distribution Casino France
- DLSOFTW
- Éditions Francis Lefebvre
- Exane Asset Management
- Fidoma
- Fondation Bettencourt Schueller
- Fondation Chercher et Trouver
- Fondation Dauphin
- Fondation L'Occitane
- Fondation Montpensier
- Fondation Nonna
- Fondation Philanthropia
- Fondation Swiss Life
- Fondation Unité-Guerra-Paul Beudoin-Lambrecht-Maiano
- Fonds AMGEN France pour la science et l'humain
- Fonds de dotation de l'AFER pour la recherche médicale
- Fonds Inkermann
- Fonds Meyer Louis-Dreyfus
- Galeries Lafayette
- Giphar
- Groupe Dubreuil
- Groupe Pomona
- Grow @ Annenberg
- Hospices civils de Beaune
- Ingenico Group
- Kartesia
- Kering
- Klépierre
- Laboratoire Nuxe
- Mc2i
- Mersen
- MGEN
- Microsoft
- Monoprix
- MSDAvenir
- Mutuelle Bleue
- Naos Bioderma
- Nemera
- Nexeya
- Oeno Group
- Partner Reinsurance Europe SE
- Royal Canin
- Rubis Mécénat
- Seris Security
- Société Générale Private Banking
- Suravenir
- Systemel
- The Pathway Foundation
- Truffaut et Fondation Georges Truffaut
- Vivacto

ACTIONS DE GÉNÉROSITÉ

- Action Magali et Philippe Rochereau & Société Elyade
- Activités Seniors Charenton
- Aime la vie avec Lisa
- Alpa Charras
- Amicale de Retraités
- Amicale du troisième âge Charenton
- ASMUP
- ASS AAPCS
- Association ADAM
- Association Aidons la recherche
- Association Art en Boîte
- Association Artisans et commerçants de Saint-Chinian
- Association Christelle Bouillot
- Association d'enfants atteints de médulloblastome
- Association de la Brigade de Protection des Mineurs
- Association de la DRPJ
- Association DECL Club d'échecs de Trie
- Association des Anciens des Services Communs des Invalides (AASCI)
- Association des animations et des loisirs de l'EHPAD Eugénie Dun-sur-Meuse
- Association des habitants du Bayar
- Association ESCP
- Association Flery Animations Mairie
- Association Hubert Gouin, Enfance & cancer
- Association Kifékoï
- Association La Confrérie Con Se Le Dise
- Association la Flèche Sannoisienne Gymnase Jean Moulin
- Association Le Chat Policier
- Association les 4 M
- Association Les amis de Claire
- Association les Étoiles de la Baie
- Association Lions Club Enghien-Montmorency
- Association Massilia ESF
- Association Ramsay
- Association Santé Parole Solidarité
- Association So'Fit
- Association Soisy Randos
- Association Vendéenne de lutte contre le Cancer
- Association Viikings
- ATSCAF Grand Paris
- Au fil de l'eau
- Bassin Berlioux
- Bénévoles de Sahorre
- Bénévoles de Villennes
- Bridge Club de Saint-Cyr-l'École
- Bureau des Stagiaires et Étudiants de Guiniot
- Centre de rencontre de Bellicart
- Centre Rouennais du Yoga
- Centre social municipal Les Margotins Ozoir-La-Ferrière
- Cercle Olympe
- Challenge Hôpital Les Emplaqués
- Cheer Up ESCP
- Cheer Up Phelma
- Choisis ton alphabétisation
- Club 41
- Cœur 2 poumons
- COFEL
- Collège Henri IV
- Collège Sainte Marie Antony
- Comité des fêtes de Rethondes
- Comité des fêtes et de loisirs de Recloses
- Comité régional d'équitation d'Île-de-France
- Commerçants de Plessis-Trévis
- Couleur Jade
- Courir pour Curie à Mareil-Marly
- Courir pour Curie, Courir pour la Vie
- Course les Alluets-le-Roi
- District du Var de football
- Dynamic Sèvres
- Expression de Femmes
- FEEKDO
- Fondation Santé Service
- Grandir en guerrier
- Gym Volontaire
- IFSI Tenon Love&Ox
- Imagine For Margo
- Inner Wheel Royan Cordouan en Charente-Maritime
- International School of Paris

- Janzé Tous Pour La Vie
- La Cigale
- La French Donation
- La Jonquille de l'Espoir
- Le Papillon
- Les amis du waterpolo
- Les bagouz à Manon
- Les Souliers Roses
- Leucémie Espérance 58
- Lions Club Mulhouse
- Lions Club Saint-Gilles
- Loisirs Créatifs Marie Curie
- Lycée Ventura à Ozoir-la-Ferrière
- Mairie de Châteauneuf-sur-Loire
- Mairie d'Olonzac
- Marabout de Ficelle
- Marché gourmand et artisanal de Borel
- Octobre rose en bord de Marne
- On pose pour le rose
- Passion du chant
- Rallye d'Aumale
- RécréAction

- Reines des Neiges
- Rotary Club de Brie
- Rotary Club Île de Ré
- Rotary Club Salon Craponne
- Rotary Club Saint-Cloud
- Rugby club Suresnes
- SFNDT
- Shocks Roller Hockey Club d'Élancourt
- SPA Hôtel de Bourgtheroulde
- Un sourire pour la vie Leudeville
- Une luciole dans la nuit
- Vaux contre le cancer
- Ville d'Antony
- Ville d'Aubervilliers
- Ville de Bazemont
- Ville de Boissy-Saint-Yon
- Ville de Chalaute-la-Petite
- Ville de Chambourcy
- Ville de Chanteloup-les-Vignes
- Ville de Charenton
- Ville de Châtillon
- Ville de Croissy-sur-Seine
- Ville de Gagny
- Ville de Hardricourt

- Ville de Houilles
- Ville de Juvisy-sur-Orge
- Ville de L'Île-Saint-Denis
- Ville de Massy
- Ville de Montrouge
- Ville de Morangis
- Ville de Paron
- Ville de Saint-Cloud
- Ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Ville de Verneuil-sur-Seine
- Ville de Vernouillet
- Ville de Villennes-sur-Seine
- Ville d'Enghien-les-Bains
- Ville du Chesnay-Rocquencourt
- Ville du Port-Marly
- Ville du Vésinet

- Mme Lacombe
- Mme Nieli
- Mme Scaon
- Robert à Vélo
- Vélodyssée

Actions initiées par des entreprises

- L'Atelier by Gomes
- Au Moulin Rose
- Bohin
- Domaine des Conquêtes
- Essity
- Intersport
- Kaohan
- La Chambre aux confitures
- Maison Million
- Maty
- Mavala International
- Pharmacie Cosne-sur-Loire
- Pharmacie de la Côte des Isles
- SNCF
- Vermot et Associés
- Victoria Palace Hôtel

Actions initiées par des particuliers

- Famille Celerier-Mangin
- Famille de Didier
- Famille de Juliano Napoli
- Jules en marche
- M. Jacky Granet

ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE

- 20 Ans 1 Projet
- À Chacun son Everest
- À Chacun son Cap
- Actions Leucémies
- AF3M
- Aïda
- ASP Fondatrice
- AVAC – Vaincre le Chordome
- Belle et Bien
- Boulogne 92
- Cami
- Casiopeea
- Cheer Up
- Cew
- CORasso

- Entre Ciel & Mer
- EPGV 75 et 92
- Europa Donna France
- France Côlon
- François Giraud
- France Lymphome Espoir
- Geneticancer
- Imagyn
- Info Sarcomes
- Jeune et Rose
- Juste Humain
- L'École à l'hôpital
- L'Envol
- Le Regard du Clown
- Le Fil et la Main

- Les Blouses Roses
- Les Bonnes Fées
- Les Enfants de Curie – Apaesis
- Magje à l'hôpital
- Médecins de l'imaginaire
- Miao Merveille
- Nemo – Noël Enfants Malades
- NOC ! Nous On Créé
- On est là
- Patients en réseau
- Petits Princes
- Philharmonie de Paris
- Phoenix et Dragons
- Postures
- Premiers de Cordée

- Princesse Margot
- Quelle Histoire !
- Rétinostop
- Rosa Mouv
- Service et Amitié
- Siel Bleu
- Skin
- Tout le monde contre le cancer
- UCPA
- Un potentiel de plus
- Vivre comme avant

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET TUTELLES

- Agence régionale de santé (ARS) de l'Île-de-France
- Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP)
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

- Institut national du cancer (INCa)
- Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)
- Institut Pasteur
- Mines Paris - PSL

- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Ministère de la Santé et de la Prévention
- Sorbonne Université
- Unicancer
- Université Paris Sciences & Lettres (PSL)

- Université Paris Cité
- Université Paris-Saclay
- Ville d'Orsay
- Ville de Paris
- Ville de Saint-Cloud



DIRECTION DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DE LA GESTION FINANCIÈRE : Fabienne Conte, Peggy-Laure Hernandez, Pascale Garibal, Alexis Minier.

Crédits photo : Franck Beloncle, Franck Juery, Thibaut Voisin, tatianazaets/Gettyimages, Photothèque Institut Curie, DR.

Conception et réalisation : **WAT** - agencewat.com - 2303_04292.

Fabrication : TCgraphite. Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.





Retrouvez-nous sur

